

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

Nouvelle série

DEUXIÈME NUMÉRO, JUIN 1877.

SOMMAIRE.

PAGES.

LE R. P. REBOUL, O. M. I.....	83
ST. GEORGES, TERRENEUVE.....	91
NORD-OUEST.....	103
MISSION DES SEPT-CRAN.....	109
ABRAHAM WIKASKOKISÉYIN.....	115
MISSION DE STE. CROIX DE TADOUSSAC.....	120
NOUVEAU-BRUNSWICK.....	129
CHINE.....	154
PROCESSION DU SAINT-SACREMENT AU MILIEU DES MUSULMANS.....	157

MONTREAL:

DÉS PRESSES A VAPEUR DE J. A. PLINGUET,

39, RUE ST. JEAN-BAPTISTE.

1877

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

JUIN 1877.

DEUXIÈME NUMÉRO.

MONTREAL :
DES PRESSES A VAPEUR DE J. A. PLINGUET,
39, RUE ST. JEAN-BAPTISTE.

1877

Permis d'imprimer,

+ EDOUARD CH. EV. de Montréal.

LE R. P. REBOUL O. M. I.

Le Révérend Père Reboul, O. M. I., est mort ; en lui le Canada a perdu un apôtre, la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée une de ses gloires, les *voyageurs des chantiers* leur meilleur ami, leur dévoué missionnaire depuis vingt-cinq ans.

Le R. P. Reboul ne fut pas un homme ordinaire ; son âme ardente, son cœur d'apôtre servis par une belle intelligence avaient fait de lui plus qu'un bon prêtre et qu'un bon missionnaire : c'était un saint.

La nouvelle de sa mort a plongé la population catholique d'Ottawa et de Hull dont il était comme le fondateur dans une consternation profonde ; sa Congrégation ne sait comment elle pourra remplir le vide immense que cette mort vient de créer dans son sein.

Nous ne pouvons faire moins que de donner ici quelques lignes sur la vie de ce grand Missionnaire, et sur les circonstances qui ont accompagné sa mort.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

I

Le R. P. Reboul est né dans le diocèse de Viviers, département de l'Ardèche, France, d'une famille riche et honorable. Il a fait ses études classiques au petit séminaire du Bourg St. Andéol, petite ville située sur les bords du Rhône. Ses connaissances variées et sûres montraient qu'il avait dû être un brillant élève. S'il avait eu dans la suite de sa vie le temps de se livrer à l'étude, il aurait pu devenir un savant de premier ordre. Se destinant à l'état ecclésiastique, il est entré au grand Séminaire de Viviers pour commencer son cours de théologie. Mais il fallait à une âme ardente et généreuse comme la sienne un vaste champ. Aussi bientôt il demandait et obtenait son admission dans la congrégation des Oblats Marie Immaculée. Après avoir fait son noviciat à Notre-Dame de l'Osier, diocèse de Grenoble, et avoir terminé ses études théologiques, il recevait l'ordre de la prêtrise des

mains de Monseigneur de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur et supérieur général de la Congrégation des Oblats. C'était au commencement de l'année 1852. Peu de temps après son ordination, le R. P. Reboul fut envoyé dans la mission du Canada. Le district d'Ottawa a eu les prémices de son ministère ; c'est à cette époque que Monseigneur Guigue fondait ce nouveau diocèse. Or, Mgr. avait, dans la personne du Père Reboul, un intrépide apôtre qu'il envoyait tantôt dans une mission et tantôt dans une autre, selon les besoins des âmes.

Pendant deux étés le R. P. Reboul a accompagné le missionnaire qui faisait la mission des Sauvages de la Baie d'Hudson.

Pendant les mêmes années, en hiver, il faisait ses premières armes à la mission des chantiers sous la conduite des RR. PP. Brunet et Bourassa. Quel est le voyageur depuis 25 ans qui n'a pas connu le Père Reboul et que le Père Reboul n'a pas connu ? Le bon Père était dans sa vingt-cinquième campagne quand la mort est venue le frapper comme un vaillant soldat sur le champ de bataille.

Hors le temps de la mission, la ville d'Ottawa était le théâtre de son zèle ; que de fois on le vit parcourir les nombreuses maisons de pension, pour voir comment se conduisaient les voyageurs, leur faire des recommandations et, au temps de retraite, les pousser devant lui dans les rues, comme un troupeau de dociles agneaux, pour assister au sermon de la cathédrale. Au moindre bruit qu'il entendait il s'élançait de l'évêché et se jetait au milieu des disputes et batailles pour les arrêter. C'était reconnu que sa présence dans ces occasions était plus efficace pour le rétablissement de l'ordre qu'une nombreuse police. On savait aussi qu'il avait un bras capable de séparer les plus terribles combattants. Dans certaines difficultés de nationalités et de religion, il a épargné à la ville d'Ottawa, par l'ascendant de sa parole, de grandes scènes de désordre. Dans les incendies il était toujours le premier rendu sur le lieu du sinistre ; il donnait très à propos des ordres qui ordinairement étaient bien suivis et il payait bravement de sa personne.

Il n'avait pas reçu de la nature un organe bien sonore, mais par son style poli, correct, sa doctrine bien fournie d'écriture sainte et des traits historiques, il se faisait écouter avec intérêt. Son confessionnal à la cathédrale, par la confiance que son assiduité au poste et sa miséricordieuse charité inspiraient à tout le monde, était une image de la grande Pénitencerie à Rome.

Mais déjà la ville d'Ottawa ne suffisait pas à son zèle. Dès l'année 1854, il commençait à évangéliser les quelques familles établies sur la rive nord de la rivière près des Chaudières. On peut dire que le nom de Hull et le nom du P. Reboul sont encore inséparables. Si maintenant cette jeune cité peut subir une honorable comparaison avec d'autres villes plus anciennes, elle lui doit une grande partie de son accroissement et de sa prospérité. Nul autre prêtre de la communauté n'aurait été capable de décider le supérieur à prendre la charge d'énormes dettes pour doter Hull d'établissements commē ceux qu'on y admire aujourd'hui. On ne pouvait rien refuser à cette persévérance qui semblait devenir plus vive, plus acharnée selon qu'elle était plus rebutée. D'ailleurs on lui reconnaissait le talent de faire faire des travaux importants avec des frais relativement minimes. Le P. Reboul aimait Hull autant qu'un cœur bien né peut aimer la patrie qui l'a vu naître. Sans respect humain comme sans timidité, il parlait et il agissait. Parfois il y avait une grande sévérité de paroles, mais en action, c'était l'homme le plus compatissant et le plus miséricordieux. Ceux qui l'ont connu peuvent dire que si jamais une goutte de fiel est entrée dans son cœur elle en est sortie aussitôt.

Les anglais protestants, avec qui il a eu de fréquents rapports, lui ont toujours témoigné une grande estime et on pourrait dire de l'amitié, à cause de sa politesse, de sa loyauté et de son amour pour le progrès du pays. Ils doivent le regretter sincèrement.

Ce bon Père avait une santé incomparable : il semblait devoir parcourir une longue et heureuse carrière, mais il ne ménageait pas assez cette santé. L'automne dernier il a enduré beaucoup de froid en surveillant les travaux de

la grande et belle maison d'école qui sera le dernier monument de son activité et de son zèle. Dès la veille de Noël, il sentait un violent mal de tête ; cependant le départ de la mission des chantiers approchait et, se trouvant mieux, il voulut partir pour les bois, accompagné du R. P. Amiot. Le mal de tête semblait s'être dissipé au grand air des forêts et des lacs.

SA MORT ET LA TRANSLATION DE SES RESTES.

II

Le R. P. Reboul était parti d'Ottawa le 11 janvier en compagnie du R. P. Amiot, afin de visiter pour la 25^{ème} fois ses chers chantiers dispersés au coin de la forêt et stationnés pour la longue saison de l'hiver dans les nombreux chantiers qui leur servent de modeste résidence. Cette mission qui devait être sa dernière, fut témoin de son zèle et de son énergie accoutumée dans cette sorte d'ouvrage où tous n'auraient pas pu réussir, mais pour lequel Dieu avait départi au vaillant apôtre des qualités exceptionnelles afin d'entraîner tous ces jeunes gens dont il était le père depuis si longtemps et afin de les amener tous à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, au point que sur 45 chantiers visités par lui cet hiver, un seul homme lui a résisté. Aussi la mission des chantiers fait-elle en lui une perte irréparable. Le R. P. Reboul achève son 39^{ème} chantier sur la Madawasca quand la maladie qui l'a emporté si tôt, a commencé à ruiner ou à détruire en peu de jours la santé la plus forte et la plus robuste que l'on connût.

De violents maux de tête accompagnés d'une grande prostration mentale l'assaillirent sans le décourager et sans l'arrêter dans la mission qu'il voulait achever à tout prix. Tout souffrant qu'il était, il franchit les mauvais chemins qui séparaient la Madawasca de la Bonne Chère, visita deux chantiers sur cette rivière, d'où il se rendit sur la Petawawe, où il fut voir encore deux chantiers qui furent les derniers. Arrivé aux chantiers de Thistle, Caswel et Francisco, situé sur le creek Harriney qui se décharge dans le lac de Cèdres, notre cher défunt tomba dans un état alarmant et ne fut pas capable de faire la mission. Son compagnon,

le P. Amiot, le remplaça. C'était un mardi soir, le 27 février. Comme on le voyait si malade, si faible, si souffrant, on le força à discontinuer sa chère mission et comme il n'y avait que 35 milles du chantier à Matawan où les RR. PP. Oblats ont une résidence et une église, il fut décidé qu'on l'y transporterait. Le mercredi au matin, 28 février, le R. P. Reboul laissait son dernier chantier, et après une journée des plus rudes à cause des mauvais chemins, il arrivait le soir à 5½ heures à Matawan où il fut accueilli à bras ouverts par les RR. PP. Poitras et Nédelec. Vite le docteur Paré de Matawan fut appelé, et ayant constaté que la maladie était très grave, puisque c'était un ramollissement du cerveau, il ordonna de télégraphier immédiatement aux docteurs Desloge et Dickson de Pembroke pour avoir avec eux une consultation médicale qui ne devait pas avoir lieu et que la mort devait prévenir. En effet, le jeudi 1er mars, la maladie ne faisait qu'empirer; on crut à propos de s'occuper de l'âme et du grand voyage du pauvre malade: un des pères qui entouraient son lit de douleurs lui donna les derniers sacrements. Le Bon Dieu, qui veillait sur son bon serviteur, lui avait conservé, jusques-là, une connaissance qui lui était encore nécessaire, mais que le cher malade perdit aussitôt après pour ne plus la recouvrer. Il passa le restant du jeudi dans un état léthargique, et dans la nuit du jeudi au vendredi vers minuit, un des plus anciens et des plus zélés prêtres du diocèse d'Ottawa rendait à Dieu sa belle âme chargée de bonnes œuvres et de mérites, entre les bras de trois de ses frères en religion, qui ne l'ont pas abandonné jusqu'au moment suprême et dont les noms méritent d'être mentionnés ici. Ce sont les RR. PP. Poitras, Nédelec et Amyot, le dernier compagnon d'armes et le dernier témoin de cette vie sacerdotale si belle et si bien remplie. Le R. P. Reboul s'est éteint doucement avec sa croix, son scapulaire sur la poitrine, et son chapelet à ses côtés. C'est ici le cas de répéter avec le royal Prophète: *Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur.*

Aussitôt que le R. P. Reboul eut rendu le dernier soupir, on le revêtit de la soutane et on l'exposa dans le salon du presbytère où toute la population du petit village de

Matawan est venue successivement s'agenouiller, prier et se retremper à la source des bons exemples laissés par ce bon prêtre qui n'était plus. Le mardi matin, un service funèbre solennel était chanté dans l'église de Matawan pour le repos de son âme, et à 10 heures précises le corps était dirigé vers Pembroke, recevant sur tout le parcours des 100 milles qui séparent Pembroke de Matawan, des témoignages d'estime, de sympathie et de regrets. Le corps n'arriva à Pembroke que le lendemain dimanche vers 8 hrs. du soir. Toute la paroisse de cette jeune et intéressante cité avec son dign. curé en tête et M. le docteur Faure, attendait avec impatience l'arrivée de ces restes précieux. Un *Libera* fut chanté aussitôt dans l'église et le lendemain lundi 5 mars, toute la population se pressait en foule pour assister à un service funèbre, où M. le curé de Pembroke fit en français et en anglais l'éloge du regretté défunt. Après le service, le corps laissait Pembroke pour Hull, où les chars arrivèrent à 1.20 p. m. Toutes les sociétés et le clergé de Hull s'étaient rendus à l'avance à la station du Flat où s'était rendue également une foule immense de citoyens de toutes les classes et de tous les quartiers d'Ottawa et de Hull. A 1.20 le sifflet des chars se fait entendre et quelques instants après, les restes mortels du R. P. Reboul étaient descendus et déposés non pas dans un chariot funèbre, mais bien plutôt dans un char de triomphe qui s'avancait magestueusement à travers les rangs pressés d'une foule immense et recueillie, que précédait la bande de Hull, dont les airs funèbres habilement exécutés, ajoutaient considérablement de l'éclat et de la pompe à cette longue procession funéraire ; on s'arrêta devant l'église du Flat, où le corps fut momentanément déposé et où M. Francœur le curé du Flat chanta un *Libera* solennel, après quoi la procession forma ses rangs, la musique se fit de nouveau entendre, le corps fut replacé sur le char triomphal escorté par une compagnie de volonteurs et par les diverses sociétés de Hull portant dans leurs mains les drapeaux où étaient inscrits les noms des diverses places et missions où le R. P. Reboul avait exercé son zèle et son ministère sacerdotal.

A mesure que la procession avançait, la foule grossissait et montait jusque sur le toit des maisons pour mieux contempler une dernière fois les dépouilles mortelles de celui à qui Hull doit tout ce qui fait actuellement sa gloire et son orgueil, la magnifique église dont les cloches pleurent un trépas si prématuré, son vaste presbytère, et cette superbe école, cette dernière imposante œuvre du regretté défunt dont les mains ont remué chaque pierre, et où grâce à son zèle infatigable, de longues générations d'enfants iront puiser une éducation solide, une éducation religieuse, chrétienne qui en fera plus tard la gloire, l'espoir de la religion et de la patrie.

Vers 2½ p. m. le cortège funèbre envahissait l'église de Notre Dame de Grâce à Hull, un *Libera* y était solennellement chanté ; puis les portes de l'église ayant été momentanément fermées, on transporta le corps dans la sacristie où une chapelle ardente avait été préparée. Là le cercueil fut ouvert en présence d'un petit nombre de personnes ; on craignait de ne pouvoir plus reconnaître les traits du regretté défunt, on croyait que la maladie, que la mort, que les difficultés d'une longue route eussent à jamais défiguré celui qu'on eût tant désiré contempler une dernière fois. Mais quelle ne fut pas la surprise de tous quand, le cercueil ayant été ouvert, on trouva le corps parfaitement conservé dans l'état d'une personne doucement endormie. On se hâta de le revêtir de ses habits sacerdotaux, de l'amict, de l'aube, du cordon, du manipule, de l'étole, de la chasuble, de la barrette ; on lui plaça sa croix dans les mains ; on le releva dans son cercueil, de manière à ce que tout le monde pût bien le voir et le contempler une dernière fois. On ouvrit alors les portes du sanctuaire, où aussitôt la foule se précipita pour contempler et pour prier. Depuis cette heure jusqu'à l'inhumation, le cercueil fut entouré de centaines de fidèles. C'est le 7 Mars qu'eurent lieu les obsèques du R. P. Reboul : si on excepte les funérailles de Mgr. Guigues qui furent si imposantes il y a deux ans, à Ottawais, jamais les population de ce pays n'avait rien vu d'aussi solennel et d'aussi touchant.

A 9½ heures, les cloches faisaient entendre les glas funè-

bres, et on voyait les rues de Hull remplies d'une foule de peuple qui en dépit d'un vent glacial soufflant avec violence, accourait vers l'église. Le sanctuaire, la voute, les fenêtres de l'église, tout était orné pour la triste circonstance, avec beaucoup de goût. La levée du corps a été faite par le R. P. Antoine, Provincial des Oblats.

Le corps a été déposé sur un catafalque élevé au milieu du sanctuaire et environné de nombreuses lumières.

Un chœur nombreux et puissant a exécuté dignement les chants de la liturgie sacrée. Après la messe Monseigneur Duhamel Evêque d'Ottawa, est monté en chaire pour prononcer l'oraison funèbre, qui a été regardée par tout le monde comme un chef d'œuvre d'éloquence. Un assistant disait que jamais dans sa vie il n'avait été témoin d'une pareille explosion de sanglots, et d'un pareil déluge de larmes.

Le corps du R. P. Reboul a été inhumé dans la chapelle du Sacré Cœur de Jésus, en sorte que les fidèles pourront facilement venir déposer une larme et offrir une prière sur la tombe de ce-lui qui fut leur ami, leur bienfaiteur et leur apôtre.

Parmi les laïques placés sur des sièges réservés, étaient les membres du conseil municipal, une partie des membres du baron de Hull, les commissaires des écoles catholiques de Hull, dont le R. P. Reboul était le président, le Révérend Johnson, chapelain du Sénat et recteur de l'église Anglicane de Hull, D. Simon Délude, président des sociétés St. Joseph, et St. Pierre, dont le R. P. Reboul était le chapelain, les docteurs Beaudin, Perras, Cook : les Sénateurs Dumouchel et Girard ; Ch. Wrigth Marston, Bélanger, Champagne. etc. etc.

Monsieur Eddy, a fait arrêter toutes ses manufactures tant pour permettre aux conducteurs et ouvriers d'assister aux funérailles du R. P. Reboul, que par respect pour sa mémoire.

Toutes les communautés religieuses d'Ottawa et de Hull s'étaient fait un devoir d'assister en nombre aux funérailles du R. P. Reboul.

Requiescat in pace:

St. Georges, Terre-Neuve, 10 février 1876.

Au Conseil Central de l'Association de la Propagation de la Foi

MESSIEURS,

Je vous ai fait connaître, il y a à peu près deux ans, les commencements et les progrès de notre sainte religion dans cette partie de la Préfecture Apostolique, confiée à mes soins, et comprise entre les bornes de la Baie St. Georges et la Vallée Codroy.

Dans ce rapport, j'ai montré comment, il y a à peu près 90 ans, le catholicisme y a été implanté par une seule famille de Canadiens-français; comment, malgré qu'ils aient été laissés sans les secours des ministres de la religion, sauf en quelques occasions extrêmement rares, ils sont restés attachés à la foi de leurs ancêtres; et comment aussi, par l'arrivée de nouveaux membres, quelques-uns de France, d'autres de différentes parties du Cap-Breton, de la Nouvelle-Écosse, principalement d'origine Acadienne-française, et tout récemment des Montagnes d'Écosse, ils se sont accrus jusqu'au nombre de 3,000.

Le territoire de la Baie St. Georges et de la Vallée Codroy est situé entre le 47° 36 minutes et 48° 47 minutes, latitude nord, et entre le 58° 11 minutes et 59° 35 minutes longitude ouest.

Ce territoire est, par conséquent, de plus de 80 milles du nord au sud, et environ 50 milles de l'est à l'ouest, comprenant un territoire qui, au point de vue des ressources naturelles, surtout des minéraux (1), est inférieur à peu de places, si toutefois de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses il s'en trouve qui le surpasse. A cela ajoutez un climat très salubre et un sol fertile (2) outre les pêcheries si con-

(1) Les minéraux de ce district sont principalement: le charbon, le fer, le cuivre, le plomb, l'argent, le nickel, et d'inépuisables couches de pierre à chaux et à plâtre.

(2) Nous ne sommes nullement exposés aux froids rigoureux du Canada en hiver, puisque le thermomètre descend rarement à zéro. Nous ne souffrons pas non plus de chaleurs excessives en été, encore moins sommes-nous incommodés par les brumes et les brouillards si fréquents sur les bords de l'Océan Atlantique.

nues, et vous pourrez conclure combien important ce district deviendra quand une fois l'étrange mésintelligence entre la France et l'Angleterre touchant les droits de pêche, sera réglée, ce qui arrivera probablement bientôt.

Ce dernier district possède déjà, pour les fins du ministère pastoral, 6 églises et chapelles. Douze écoles sont nécessaires pour le présent.

Je veux vous entretenir dans cette lettre de deux autres localités à peine mentionnées dans mon dernier rapport, savoir : la Baie des Iles et la Bonne-Baie.

Ces deux baies sont situées comme suit : la première se trouve placée entre le 48° 52 minutes et 49° 14 minutes, latitude nord, et entre le 57° 38 minutes et 58° 24 minutes longitude ouest, étant environ à 60 milles au nord de la baie St. Georges. La baie des Iles consiste en un bassin carré, d'à peu près 200 milles en superficie, rempli d'un grand nombre d'îles, d'où les Français lui ont donné le nom de Baie des Iles. Cette partie du pays, avec toutes ses îles, est peu habitée, à cause du sol raboteux qui l'entoure (1) et de l'immense profondeur de l'eau qui est de 80 à 140 brasses. De ce bassin s'étendent trois larges bras, pénétrant au loin dans l'intérieur et dans des directions différentes. Le principal est le Humber-Sound, long de 18 à 20 milles, et ayant au moins deux milles de largeur. Ce splendide estuaire formerait un havre capable de contenir la plus grande flotte du monde ; mais comme sa profondeur est à peu près celle de la baie, il est difficile d'y jeter l'ancre, si ce n'est près du rivage. Cette baie si profonde, avec ses bras considérables, semble avoir été formée par la nature pour une fin bien importante. Les grands bancs de harengs qui se pressent autour de la côte du Labrador dans les mois d'automne, comme l'on sait, semblent, par une sage disposition de la Providence, prendre leurs quartiers d'hiver dans ces profondes, mais paisibles eaux. De là se pratique

(1) Quelques-uns des caps, étant l'extrémité des rangées de montagnes qui se terminent dans cette baie, sont de 1,400 à 2,000 pieds de hauteur, s'élevant presque perpendiculairement de la surface de l'eau, ce qui rend le paysage avoisinant tellement pittoresque qu'on n'en rencontre de semblables que dans les hautes latitudes septentrionales.

ici un mode de pêche inconnu, je pense, dans toute autre partie du monde.

PÊCHE A TRAVERS LA GLACE.

Quand l'hiver commence, et que cette baie est toute glacée, ce qui arrive généralement au mois de janvier, les pêcheurs entreprennent la pêche d'hiver. Voici comment ils procèdent : Plusieurs ouvertures de deux pieds carrés à peu près, sont faites dans la glace en droite ligne, une perche d'environ vingt pieds de longueur est attachée au bout du filet, la perche ainsi attachée est enfoncée dans la première ouverture et dirigée vers la suivante, puis vers la troisième et ainsi de suite jusqu'à la dernière qui correspond à la longueur du filet. Un bout de la corde est attaché à la dernière ouverture, l'autre restant attaché à la première ; entre celles-ci le filet se trouve suspendu et enfoncé à une distance quelconque dans l'immense profondeur où l'on suppose que le poisson s'est retiré, et laissé ainsi une nuit entière ; le lendemain, le filet est retiré par une des ouvertures ; ce qui vaut la peine d'être vu. Quelquefois le filet est aussi gros qu'un tierçon par la quantité de poissons pris de cette manière ; le pauvre poisson est secoué du filet et laissé à se débattre sur la glace, pendant qu'on le met en barils ou dans des boîtes pour être transporté ensuite, au moyen de traîneaux, dans les dépôts où on le sale de diverses manières.

La quantité de poisson prise dans ces baies est énorme. Le poisson entre quelquefois dans la baie vers la fin d'octobre, à cette époque on le prend de la manière ordinaire, c'est-à-dire, au moyen de filets et de seines.

Les vaisseaux de pêche et de commerce viennent de différents ports de la Nouvelle Angleterre, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Édouard. Quelques-uns pour pêcher eux-mêmes, mais le plus grand nombre achètent leur cargaison, des habitants de la place, leur donnant en échange toutes sortes de provisions de bouche et de marchandises sèches. Les pêcheurs préfèrent en règle générale ce trafic au paiement en argent, car ils se procurent plus facilement ainsi leurs provisions d'hiver.

Comme il n'y a point d'officier du gouvernement pour prendre connaissance de ces exportations, il n'est pas facile de donner ici un compte exact de la quantité de poisson ainsi exportée, je ne crois pas me tromper en l'évaluant à une moyenne de 40 à 50,000 barils par année.

L'année dernière, j'ai chargé quelques personnes de marquer ce qui a été expédié d'une autre baie, beaucoup plus petite, située à 30 milles au Nord de la Baie des Iles, savoir, Bonne-Baie, et je trouve que depuis la première apparition des pêcheurs en octobre jusqu'à décembre, les exportations furent de 50,000 barils, et on continua à le prendre en aussi grande quantité jusqu'au mois de mai ; de décembre à avril, il va sans dire, on le prend à travers la glace.

Nos gens ici prennent absolument tout ce qu'il leur en faut. Nos marchands en ont autant que leurs magasins peuvent en contenir, leurs hangards et caves étant complètement remplis, et cependant nous ne sommes encore qu'au milieu de l'hiver. Heureusement que deux vaisseaux appartenant à la maison de commerce de A. & M. Petrie, de Sligo, en Irlande, ont été retenus ici cet hiver par les vents contraires ; ils donneront de la place pour pouvoir emmagasiner quelques 4,000 barils de poisson qui autrement auraient été laissés dans l'eau, ou, s'ils eussent été pris, auraient été perdus.

Cette maison de commerce possède quatre navires employés, chaque été, au commerce de poisson et de bois. On compte qu'il y aura au moins 20,000 barils de hareng expédiés à la première navigation, outre de grandes quantités de bois carré et scié. Il est fort à regretter qu'il n'y ait point de moyens de communication avec ces baies dans la saison de l'hiver. Le hâvre de La-Poile, ouvert à la navigation pendant tout l'hiver, n'est qu'à 80 ou 90 milles de cette baie. Avec de bons chemins, des centaines de barils pourraient être envoyés tous les jours à ce port, d'où ils pourraient atteindre en moins d'un jour le terminus Est du chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse, White-Haven, ou tout autre port choisi. On pourrait les transporter sur les marchés de New-York, Boston, de Québec et de Montréal, dans l'espace de 40 à 50 heures, en un mot, dans toutes les

villes importantes des Etats-Unis, de l'Est et du Centre, et du Canada.

Quel avantage pour ces grandes cités d'avoir à leur portée un aliment si délicieux parfaitement frais ! le hareng si apprécié du Labrador. Que ce poisson aurait de valeur sur un tel marché, tandis que maintenant il ne se vend quelquefois qu'une livre de thé ou de tabac le baril.

La pêche, généralement parlant, est une occupation bien précaire au moins pour le pêcheur, car il est exposé au caprice du poisson qui semble, par un instinct de conservation, fuir pour quelque temps les endroits où on le prend en très-grande quantité, pour y revenir ensuite, quand il croit avoir détourné l'attention du pêcheur.

A cette règle générale, il semble y avoir une exception par rapport à la pêche au hareng dans cette Baie des Isles, Terre-Neuve ; en voici la raison qui semble bien claire. Aussi longtemps que ces immenses bancs de harengs fréquenteront les côtes du Labrador, il n'y a point de doute que la quantité en sera abondante dans cette baie, que la nature semble avoir destinée à être leur quartier d'hiver. Sur à peu près 300 milles de la côte ouest de Terre-Neuve, on ne rencontre que ces trois baies, savoir : Bonne-Baie, Baie des Isles et Port-au-Port-Baie. Le golfe ne semble pas donner à ce poisson la protection dont il a besoin contre les orages et tempêtes d'automne particuliers à cet endroit ; de là la nécessité pour le poisson de se réfugier dans les eaux tranquilles de la Baie des Isles ; de là aussi le fait remarquable que, pendant que les autres lieux de pêches sont abandonnés et ensuite fréquentés de nouveau par le poisson, cette baie n'en manque jamais. Que cette baie est pendant l'hiver le lieu de rendez-vous du hareng du Labrador, en voici la preuve bien claire. Il ne se montre jamais ici qu'après de gros orages du nord-est, et alors, on le voit dans le golfe remonter la côte par bancs.

CONDITION RELIGIEUSE.

Ayant parlé longuement de l'état physique et industriel de la Préfecture Apostolique de Terre-Neuve, je dois maintenant vous dire quelques mots sur la condition de la religion dans cette même Préfecture.

La première tige du catholicisme dans cette contrée, fut plantée par un membre de la première famille catholique de la Baie St. Georges qui est venu ici, il y a une trentaine d'années.

Ce n'était en réalité qu'une seule personne, une femme qui se maria à un Anglais dont elle procura l'entrée dans la vraie Eglise avec la nombreuse famille qu'ils élevèrent, dès que cette localité fut visitée par un prêtre ayant juridiction directe. (1)

Il y a, à peu près 12 ou 15 années, quelques autres familles suivirent bientôt ; quelques jeunes aventuriers de la Nouvelle-Ecosse se joignirent à eux, ils se marièrent dans des familles anglaises, mais aussitôt que le premier prêtre visita cette place, ces femmes furent reçues dans l'Eglise catholique, leurs mariages furent bénis, et leurs enfants baptisés.

La Baie des Iles fut visitée pour la première fois en 1863 par un missionnaire, ce fut le Très-Révérénd Alexis Bellanger. Il était depuis quelques années curé de la Baie St. George, mais comme il n'y avait presque aucun moyen de communication entre ces deux places, que le voyage était long, ennuyeux, et que ses occupations étaient très nombreuses dans sa mission, il ne put y retourner qu'en 1868. Il est étonnant de voir combien ce missionnaire a dû travailler à la dernière visite surtout, en consultant le registre de paroisse qu'il a laissé dans cet endroit ; mais c'était la dernière moisson que Dieu demandait de ce bon et fidèle serviteur. La fatigue et la misère endurées dans cette course pastorale épuisèrent tellement ses forces, qu'il ne survécut que quelques jours après son retour à sa résidence ordinaire.

Le Révérend A. Bellanger fut très-bien reçu par ces pauvres gens, suivant leurs moyens, spécialement par un M. Petipas, marchand de cet endroit, qui lui donna l'hospitalité dans sa propre maison, tandis qu'il mettait à sa dis-

(1) Je fais cette distinction, parce que en plusieurs occasions cette baie fut visitée par les Chapelains de la flotte Française. Cette pauvre femme ne manqua pas de profiter de leurs visites pour faire baptiser ses enfants.

position le magasin y attendant pour servir de chapelle ; mais, dans quelques autres parties de cette baie, il fut obligé parfois de loger dans une petite cabane à poisson sur le rivage ; il y passa plusieurs jours, le pauvre peuple accourant de différents endroits pour le voir. Il était si épuisé par le travail qu'on dit l'avoir souvent vu obligé de discontinuer les cérémonies du baptême à quelques enfants, pour aller s'étendre sur son humble grabat, jusqu'à ce qu'il recouvrit assez de force pour pouvoir reprendre son saint ministère.

Tel était l'état de ce pauvre missionnaire lorsqu'il dut entreprendre le voyage de retour à sa résidence, distance de cent milles, renfermé dans la misérable cabine d'une vieille goëlette employée au commerce du poisson.

C'est ainsi que cet énergique missionnaire sacrifia sa vie en travaillant à la Vigne de son Divin Maître. Il ne vécut encore que quatre ou cinq jours après son retour. Il y a tout lieu d'espérer qu'il jouit maintenant de la récompense que de si grands sacrifices lui ont méritée. On ne peut attribuer à la mauvaise volonté de ces pauvres gens la misère que le Révérend Alexis Bellanger eut à endurer, car ils firent de leur mieux, mais les moyens leur manquaient alors pour pouvoir lui procurer les soins que l'état de sa santé demandait.

Après la mort de ce missionnaire dévoué, ses pauvres paroissiens ne crurent pas convenable d'enterrer eux-mêmes ses restes mortels, et, comme il n'y avait aucune possibilité de se procurer un prêtre, le plus rapproché se trouvant à quelques centaines de milles, ils prirent la résolution de les transporter à Québec, son diocèse natal, à 600 milles de distance ; pour cela, ils frétèrent un vaisseau, et quatre d'entre eux s'offrirent pour accompagner jusqu'à Québec les restes vénérés de cet homme de Dieu. Il fut inhumé dans la magnifique église de St. Roch des Aulnets, en bas de Québec, sa paroisse natale.

Sa Grandeur Mgr. Mullock, Evêque de St. Jean, ayant appris cette nouvelle, se rendit aussitôt auprès de l'Evêque d'Arichat, afin de demander un missionnaire qui pût le remplacer, mais n'en ayant pu obtenir, il monta à Québec

où il n'eut pas plus de succès, l'Archevêque de Québec n'ayant aucun prêtre disponible à envoyer dans ces missions lointaines.

Comme il s'en retournait bien découragé, le bon Evêque reçut à Halifax une requête des catholiques délaissés de la Baie St. George, le plus grand nombre desquels était venu du diocèse d'Arichat, demandant à l'Evêque Mullock de supplier l'Evêque McKinnan d'Arichat de leur envoyer un prêtre. Cette requête était écrite dans les termes les plus touchants, et exprimait vivement la désolation de toute cette partie de Terre-neuve laissée sans pasteur. Le compatissant Evêque McKinnan en fut si ému qu'il l'envoya à celui qui écrit ces lignes, alors curé de Port Mulgrave, dans le détroit de Canso, tout en lui demandant s'il aurait assez de courage et de désintéressement pour se charger de cette mission lointaine, l'espace de neuf mois. La saison était avancée, c'était à la fin d'octobre, mais la Providence qui conduit tout, fit qu'un vaisseau se préparait à l'heure même à aller chercher une charge de poisson dans cette partie de Terre-neuve. De sorte que cinq jours après qu'on eût fait cette proposition, le missionnaire était à bord du vaisseau et en route pour le nouveau théâtre de ses futurs travaux. Ceux qui avaient présenté la requête n'eurent pas la consolation d'avoir le prêtre résidant au milieu d'eux, car ma lettre de mission reçue de l'Evêque le destinait à un endroit de 100 milles plus éloignés.

Comme si la Providence eût voulu encourager ce projet, le vaisseau arriva deux jours après avoir quitté le port, ayant parcouru 300 milles dans le court espace de quarante heures, avec une vitesse presque égale à celle d'un bateau à vapeur.

Quelle impression la vue d'un pays si montagneux et raboteux ne fit-elle point sur l'esprit de ce nouveau missionnaire, ce Humber étant une vallée placée entre deux chaînes de Montagnes, s'élevant jusques aux nues ; la première impression, qui dura plusieurs jours, est quelque chose de semblable à ce qu'on éprouve lorsqu'on est enfermé dans un cachot. Mais le brouhaha et le mouvement de la saison des travaux, par dessus tout, le travail considérable qu'il

avait à faire pour le salut de ces âmes rachetées par le Sang Précieux du Sauveur, lui fit bientôt oublier son isolement, et, Dieu en soit béni, il en a toujours été de même depuis.

Quoique arrivé à la Baie des Iles le 2 novembre, il ne put néanmoins se rendre à la Baie St. Georges, ancien domicile du Révérend A. Bellanger, et qui devait être le lieu de sa résidence, que vers le 14 décembre. Ce n'était pas chose facile que d'entreprendre un tel voyage, surtout dans la saison si rigoureuse de décembre. Il rencontra sur son chemin des postes qui n'avaient encore jamais été foulé par les pieds du missionnaire.

Inutile de m'étendre davantage sur les travaux, les privations et les innombrables dangers bravés par ce missionnaire chaque année, lorsqu'il est obligé soit de venir ou d'aller entre les deux plus importantes stations de la Préfecture. Il a certainement échappé d'une manière providentielle à bien des périls, mais plus spécialement quand, le 25 novembre 1872, il laissa la Baie des Iles pour se rendre à St. Georges sur un vaisseau Américain. La même nuit ils furent assaillis par une violente tempête, le vaisseau surchargé d'une cargaison de poisson, faillit être submergé par les vagues qui passèrent et repassèrent sur le pont et firent couler une grande quantité d'eau dans la cabine où le pauvre missionnaire demeura seul sans que personne pût l'approcher d'assez près pour lui donner un verre d'eau douce, depuis lundi soir jusqu'à mercredi midi, alors que la tempête s'apaisa un peu. Le jour suivant, le missionnaire, étant le seul qui connût bien les différents ports qu'il fallait visiter, prit en main le commandement du vaisseau, et le pilota jusqu'au Port-au-Port, la seule place qu'il put trouver pour mettre pied à terre et de là regagner ses missions.

Le vaisseau demeura dans ce port jusqu'au lendemain. On s'occupa de réparer le gouvernail qui avait été brisé le premier soir de la tempête et à se remettre des fatigues du voyage. Le temps libre se passa agréablement en propos joyeux et en excursions. Lorsque l'heure du départ sonna, chacun fit ses adieux au missionnaire qui se trouvait encore à trente milles de sa résidence et on se mit en route ; mais

on croit généralement que ces pauvres gens périrent tous dans une tempête qui s'éleva cette nuit-là même, car ils n'ont jamais été revus depuis!!!

Tels sont les dangers auxquels est exposé le missionnaire dans ces vastes régions où il n'y a ni chemins, ni sentiers, et où, pour se rendre aux différents établissements, il lui faut se servir des vaisseaux qu'il trouve par hasard d'une place à l'autre.

Je dois maintenant vous parler des résultats obtenus par les missionnaires dans cette partie de la vigne du Seigneur qui est confiée à leurs soins.

Cette Baie des fles contient en ce moment environ sept mille catholiques, fidèles et constants dans leur foi. Parmi eux plusieurs ont abjuré le protestantisme pour se faire catholiques, et sont, comme toujours, des plus fervents. Deux belles églises ont été construites, une d'elles, lorsqu'elle sera complètement terminée, ne sera pas surpassée, en ce qui regarde l'architecture, par aucun édifice des colonies environnantes. Outre cela, trois ou quatre maisons sont en construction pour servir d'écoles paroissiales.

BONNE BAIE.

Une autre baie située à environ 60 milles nord de celle-ci, possède une belle chapelle qui sera bientôt terminée. D'après le recensement de 1868, les catholiques de cette baie étaient au nombre de 6. Je fis ma première visite en cet endroit en Mai 1872, quatre ans plus tard. Et pendant ce laps de temps le nombre des catholiques s'était élevé à environ 136 âmes ou plus de trente familles. Depuis cette époque, ils ont été visités assez régulièrement, quelquefois même deux ou trois fois par année ; ce qui les a encouragés à construire la jolie chapelle ci-dessus mentionnée.

Il ne faut pas oublier que le missionnaire catholique n'a pas toujours le moyen de se procurer une embarcation pour faire la visite pastorale des différents ports et baies qui se trouvent le long de cette immense région, et bien des fois, malgré son zèle, il se trouve obligé de différer des visites toujours bien importantes pour le bien spirituel des âmes. J'ai pu néanmoins, grâce à une faveur du Gouvernement, me

procurer, cette année, un paquebot et me rendre jusqu'à Bonne Baie. Ce fut un véritable bonheur pour les habitants de cet endroit qui se sont toujours fait remarquer par leur esprit de foi et de piété.

J'arrivai là vers quatre heures P. M. le 20 Mai 1872. mais je ne pus faire que bien peu de chose ce jour-là, l'excès de fatigues m'empêcha de me mettre à l'œuvre. Le navire devait partir de bonne heure le jour suivant, mais le capitaine eut la bonté de me promettre qu'il m'attendrait jusqu'à ce que la besogne fût terminée. Je me mis à l'œuvre de grand matin et la moisson fut grande. La plupart se confessèrent, je baptisai un grand nombre d'enfants et bénis plusieurs mariages. Qu'il suffise de dire que le conducteur du navire était à bout de patience, et les fatigues du missionnaire telles qu'elles ne lui furent pas faciles à oublier. Mais la consolation de pouvoir faire le bien à ces pauvres âmes rachetées par le sang de Jésus Christ, et de travailler ainsi à la gloire de Dieu dans un endroit où la parole de Dieu n'avait pas encore été entendue, l'emportait encore sur les fatigues, et je me sentais heureux.

Cette Bonne Baie est située à 20 milles nord de la principale résidence du missionnaire, il y a encore maintenant quelques-uns de nos catholiques, pauvres pécheurs, dispersés ça et là tout le long de la côte dans la direction du Labrador. Le territoire de la préfecture s'étend encore à 130 milles plus au Nord ; Mais les travaux immenses entrepris dans les différents postes dont j'ai déjà parlé, le défaut de communication et le manque de ressource m'avaient empêché jusqu'ici de les visiter et ce n'est que l'année dernière, que j'ai pu envoyer un missionnaire, le Rév. Père Guillaume, porter les consolations spirituelles à ces pauvres délaissés.

Je vous parlerai, dans une prochaine lettre, des obstacles nombreux que rencontre le missionnaire destiné à travailler dans cette partie de la vigne du Seigneur. En attendant je recommande mes pauvres missions à la bienveillance de l'œuvre de la Propagation de la Foi, et j'ose compter sur une allocation qui me permettra de visiter, cette année, encore un plus grand nombre de postes que l'année

dernière. Ici la moisson est grande, mais les ouvriers sont rares, et les ressources nécessaires pour seconder le zèle de ceux qui se sont dévoués aux missions font souvent défaut. La providence se servira de vous pour nous venir en aide.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS SEARS,

Préfet Apostolique.

NORD-OUEST.

HOPITAL GÉNÉRAL DE LA PROVIDENCE,

Rivière MacKenzie, 6 Décembre 1876.

A la très Révérende Mère DUPUIS,
Supérieure Générale, Montréal.

MA TRÈS-HONORÉE ET BONNE MÈRE,

L'époque tant désirée de l'arrivée du courrier vient de nouveau réjouir le cœur de vos pauvres enfants du lointain MacKenzie. Il est si doux de s'entretenir avec une Mère Bien-aimée, de lui parler de ses œuvres, de ses pauvres sauvages, de ses chers enfants, de lui rendre compte du passé et de lui confier ses espérances pour l'avenir! Il est si consolant de pouvoir lui répéter : ma Mère. Malgré la peine que nous ressentons de la séparation, malgré les privations et les sacrifices qui accompagnent nécessairement la vie missionnaire en pays sauvage, nous sommes contentes et heureuses, et si le sacrifice était à refaire nous le ferions de nouveau avec joie et bonheur, sachant maintenant par expérience le bien qu'il y a à faire. Connaissant aussi combien notre Bonne Mère nous plaint parfois, nous sommes heureuses de lui dire que nous nous trouvons bien mieux sous tous les rapports que les premières années. Ainsi, ma Très-Honorée Mère, ne soyez plus inquiète de nous, nous vivons, nous sommes heureuses, que désirer de plus..... Nous sommes vraiment à la Providence.

Ma dernière lettre était datée du mois de Juin, c'est donc de cette date que je reprendrai le récit de tout ce qui peut vous intéresser. Je le sais et c'est ce qui m'encourage à vous transmettre toutes nos petites nouvelles : chaque petit détail, insignifiant pour tout autre, vous plaît et vous intéresse.

A la fin de Juin donc, les barges nous sont arrivées du Fort Simpson (c'est le grand et l'unique événement du pays). Elles nous amenèrent de la visite, entr'autres, celle de la Dame de l'Evêque anglican de nos parages, Madame Bowpass. Elle est venue nous voir trois fois pendant son séjour ici. Elle a adopté tout dernièrement l'enfant d'un

des engagés protestants de la Compagnie, dont la femme est morte quelques semaines après la naissance de cette enfant. Elle en prend un soin tout à fait maternel ; si nous n'étions pas ici, ce ne serait pas seulement des enfants protestants qu'elle aurait, mais bien tous ceux de nos pauvres sauvages catholiques. Oh ! oui, heureuses, mille fois heureuses sommes-nous, d'avoir été choisies pour une si belle œuvre ! Mais, hélas ! les ressources nous manquent, et malgré le grand désir que nous aurions de recevoir et de secourir un grand nombre de ces chers enfants, il faut nécessairement se restreindre. Oh ! si on savait, en Canada, combien nous pourrions faire de bien avec un peu plus de ressources, je ne doute nullement que les âmes généreuses qui y habitent ne s'empressassent de venir à notre secours. Nous n'oublions pas ce qui a déjà été fait pour cette mission, certes non, le souvenir en est encore trop présent à nos cœurs. Reconnaissance donc, éternelle reconnaissance aux personnes charitables qui se sont si bien montrées. Dieu leur réserve une récompense digne de leur générosité ; mais les besoins croissent chaque année et nos ressources ne suffisent plus. Oh ! que volontiers j'irais tendre la main en faveur de nos malheureux orphelins ! lorsque nous sommes continuellement témoins des efforts que font nos frères séparés pour attirer à leur parti nos pauvres Indiens, il y a de quoi exciter le zèle le moins fervent. Dans ce moment-ci leurs maîtres d'école se multiplient et s'étendent partout. S'ils ne réussissent pas toujours à leur faire embrasser le protestantisme, trop souvent ils parviennent à les éloigner du missionnaire et à les prévenir contre lui. Le nombre de prêtres est encore trop petit pour les besoins toujours croissants de cet immense Vicariat. Veuillez donc, ma Très-Honorée Mère, prier et faire prier à cette intention, car ici plus que partout ailleurs, pouvons-nous répéter après notre Divin Maître : *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers*. Prions donc, afin que l'erreur ne triomphe pas, et que nous ayons la consolation de secourir un plus grand nombre de malheureux.

Nos missionnaires sont à la hauteur de la tâche et ils

sont admirables de dévouement et de zèle. Le huit septembre dernier, nous en eûmes une preuve irrécusable, le R. P. Lecorre prononçait ses vœux solennels et faisait son Oblation. Ce jeune missionnaire qui est venu de France avec Monseigneur Clut en 1870, a montré un courage digne de tout éloge. Il a accompagné Sa Grandeur à Alaska en 1872 et y a fait un assez long séjour à plusieurs centaines de lieues de tout confrère, (des affaires importantes avaient obligé notre digne Evêque à revenir dans son Vicariat.) Dans cette immense solitude, que de sacrifices n'a-t-il pas faits ! que de privations n'a-t-il pas endurées ! Et quand sa tâche est terminée, il ne craint pas de traverser l'Atlantique une seconde fois et va demander, à sa Bretagne bien-aimée, des secours pour nos pauvres missions. Là, il ne trouve pas seulement des aumônes abondantes ; mais de dignes émules de son héroïque dévouement et de sa généreuse abnégation s'empressent de profiter de si beaux exemples, et il est revenu vers son pays d'adoption suivi d'un nombreux renfort. Le 8 Septembre, une nouvelle gloire venait illustrer une carrière si généreusement commencée. Jaloux, lui aussi, du titre si beau, du nom si doux d'Oblat de Marie Immaculée, il s'est enrôlé sous la bannière de cette Reine des Vierges et des Apôtres : De si beaux exemples ont porté des fruits. Un des vénérables missionnaires qui l'ont accompagné à son retour de France (prêtre depuis vingt ans) a aussi commencé son Noviciat au commencement d'Octobre. Un autre (frère convers) a fait ses premiers vœux le jour de la Toussaint. Ces derniers sont d'un secours inappréciable aux missionnaires ; car pour diminuer les dépenses qui sont toujours trop fortes, (ce qui se conçoit dans un pays, où il faut tout importer) tous, Evêque et prêtres se livrent à toutes sortes de travaux.

Le 7 Septembre, nous eûmes le plaisir de voir arriver le R. P. Petitot ; nous fûmes heureuses de le voir jouissant d'une parfaite santé et ne soupirant qu'après sa belle mission de Good Hope où ses chers Sauvages l'attendent impatiemment. C'est ce même jour, ma Très-Honorée Mère, que nous eûmes la consolation de recevoir les lettres

du Canada. Jugez de notre joie en lisant tous les détails si intéressants que nos chères Sœurs Secrétaires nous communiquent si fidèlement : que ces bonnes Sœurs agrément nos sincères remerciements, et qu'elles soient bien convaincues qu'elles nous font passer de bien doux instants en parcourant ces pages si pleines d'intérêt.

Notre bonne Marie Domitille nous arrivait en même temps d'Attabaska ; quant aux autres filles, elles ont dû passer l'hiver au Lac à La Biche. Le R. P. Grouard doit aussi y séjourner une année. Nous avons appris avec une joie bien sensible la détermination qu'a prise Monseigneur Farraud d'abandonner le chemin qu'il se proposait de faire tracer pour le transport de nos effets. Sa Grandeur est maintenant décidée à revenir dans son Vicariat. Nous l'attendons au mois d'Août. Voilà sept ans qu'Elle nous a dit adieu.

Entr'autres nouvelles que les lettres nous apportèrent, celle de la visite que vous avez faite, ma Très-Honorée Mère, à nos chères Sœurs de St. Boniface, nous causa une extrême joie. Tout en prenant une large part au bonheur de ces bien-aimées Sœurs de St. Boniface, nous ne pûmes nous défendre d'un petit sentiment d'envie (qu'elles nous pardonneront facilement). Quand, nous sommes-nous dit, quand aurons-nous une semblable consolation ? Nous fûmes aussi heureuses d'apprendre, que votre santé si délicate, ma Très-Honorée Mère, s'était améliorée ; nous en avons rendu de vives actions de grâces au Seigneur et nous l'avons prié de nouveau de nous conserver de longues années encore notre bien-aimée Mère Générale.

Le 20 Septembre, voilà que tous, évêque, prêtres et frères étaient transformés en cultivateurs, et exerçaient sinon leur zèle, du moins, leurs forces, en arrachant les patates. Nous en eûmes onze cents barils, et si grosses que plusieurs pesaient plus d'une livre. Si nous étions plus rapprochées des pays civilisés nous aurions été tentées d'en envoyer à l'exhibition. Les pluies continuelles qu'il a fait tout l'été ont contribué sans doute à cette grosseur extraordinaire. Malheureusement notre orge et notre blé n'ont pu mûrir, aussi la galette sera-t-elle plus rare que jamais. Mais je

le répète, nous sommes à la Providence et nous avons remarqué avec reconnaissance plus d'une fois que le Seigneur se plaît à faire naître des ressources inattendues, chaque fois qu'il nous semblait que nous allions manquer de quelque chose. Aussi pouvons-nous dans l'élan de notre gratitude répéter après notre Vénérée Fondatrice : *Toujours à la veille de manquer de tout, nous ne manquons jamais, du moins, du nécessaire!* Et que désirer de plus nous qui avons fait vœu de ne jamais avoir de superflu.

Nous avons actuellement 27 enfants, dont 19 filles et 8 garçons. Parmi ce nombre, il y a orphelins et pensionnaires. Ces enfants sont tous internes. La plus jeune de nos orphelines est une charmante enfant de 4 ans, pleine d'esprit et d'intelligence. A son arrivée ici, le 21 Janvier 1876, elle ne parlait que le montagnais; aujourd'hui, et cela depuis plusieurs mois, elle s'exprime facilement en français.

Au commencement d'Octobre, notre bonne Mère fit les changements suivants. Ma Sr. Brunelle, ci-devant à la salle des Orphelines, s'en allait à la cuisine, détronner ma Sr Daigle. Les adieux de cette dernière n'eurent rien de bien attendrissant. Au contraire, toute son affection se déploie maintenant à l'égard de ses petits garçons en qui elle trouve toutes sortes de perfections. Ma Sœur Michon préside toujours les deux moulins à la communauté et trouve que sa dignité de présidente lui suffit pour employer scrupuleusement son temps. Ma Sr Ward prenait la place de ma Sr Brunelle. Notre Bonne Mère, toujours zélée, toujours dévouée, trouve son bonheur à prendre toujours le plus pesant fardeau pour elle et cherche toujours à soulager ses Sœurs. Quelle Bonne Mère nous avons le bonheur de posséder! Puisseons-nous profiter de si beaux exemples de dévouement. Cette chère Mère est assez bien, en général notre santé est excellente, bien meilleure qu'elle ne l'était en Canada.

Le grand air que nous respirons continuellement y contribue sans doute. Notre bonne Mère et nos chères Sœurs sont heureuses de s'unir à moi pour vous présenter l'hommage de notre respect et de notre vive affection, ma Très-

Honorée Mère. Nos bonnes Sœurs assistantes et toutes nos chères Sœurs voudront bien aussi agréer nos saluts affectueux et l'assurance de notre amour fraternel.

— Adieu, ma bonne Mère, et au revoir dans la Patrie. Croyez-moi, comme toujours,

Votre affectionnée enfant en Notre Seigneur,

SR. WARD.

MISSION DES SEPT-CRANS.

RAPPORT

Présenté au Bureau de la Propagation de la Foi sur la mission et l'école établies aux Sept-Crans, Municipalité de Ste. Anne de Beaupré.

Ste. Anne de Beaupré, 21 Novembre 1876

Révd. M. NAPOLÉON LALIBERTÉ, Ptre.,
Aumônier de l'Archevêché de Québec.

Monsieur l'Aumônier,

C'est avec plaisir que je viens vous tracer quelques lignes sur ce qui s'est fait aux Sept-Crans, depuis à peu près un an. Il y avait trois mois que Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque m'avait chargé de la Cure de Ste. Anne de Beaupré, lorsque j'allai, pour la première fois, visiter ce pauvre endroit. Les Sept-Crans sont trois petites concessions appelées, l'une "St. Jacques," l'autre, "St. Etienne" et la troisième "St. Pierre," en arrière de la profondeur d'une lieue et demie que mesurent les terres du premier rang de la paroisse de Ste. Anne, Seigneurie de Beaupré. Là je comptai 38 familles, la plupart pauvres, renfermant 116 communians et 80 non-communians, parmi lesquels se trouvent plusieurs vieillards et infirmes. Mais ce qui me frappa davantage, ce fut d'y voir des enfants de douze, quinze et dix-huit ans complètement ignorants des vérités de notre sainte religion, et par conséquent n'ayant pas encore fait leur première communion. Ces enfants, ces infirmes, ces vieillards et ces pauvres qui n'ont pas de vêtements, me disai-je, ne peuvent donc jamais venir à nos offices les dimanches et jours de fête, ni entendre les instructions, ni fréquenter les sacrements. En effet, pour se rendre à l'église, la plupart ont deux lieues et demie à parcourir par des chemins affreux, puis pour revenir chez eux, il leur faut remonter une partie des Laurentides si élevées en cet endroit. Laissés à eux-mêmes, ils n'ont jamais même pu songer à la possibilité d'avoir une école

dans leur localité pour y faire instruire leurs enfants. Touché de compassion sur le sort de ces familles à plaindre sous tous les rapports, je résolus de leur venir en aide, en essayant de trouver les moyens de bâtir, dans la concession du centre appelée "St. Étienne," une *chapelle-école*, où, en leur procurant l'immense avantage d'une bonne école, je pourrais aller dire la sainte Messe une fois par mois sur semaine, y catéchiser les enfants et confesser les vieillards et les pauvres qui ne peuvent descendre à l'église. Je soumis ce projet à Mgr. l'Archevêque, qui l'approuva dans une lettre en date du 16 Décembre mil huit cent soixante-quinze, dont voici un extrait :

" Je connais de réputation votre concession des Sept-Crans. J'approuve de tout cœur le projet que vous avez formé d'y aller une fois par mois sur semaine, faire une petite mission, pour confesser et catéchiser ces pauvres gens. Quant à la faire ériger en municipalité scolaire séparée, et obtenir une aide du gouvernement, c'est chose facile. Vous n'avez qu'à dresser une requête au Ministre de l'Instruction Publique, faites la signer par vos commissaires d'école et par l'Inspecteur du district scolaire, donnez le nombre exact des enfants en âge de fréquenter les écoles et exposez le grand état de misère où se trouvent ces pauvres gens. Je vous autorise, par les présentes, à dire ou faire dire la messe dans une maison privée de la dite concession."

(Signé) † E. A. ARCH. de Québec."

Encouragé par cette bonne lettre, je me mis immédiatement à l'œuvre et suivis la marche tracée par Monseigneur. Je dressai une requête à l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique, pour demander l'érection des Sept-Crans en municipalité scolaire séparée de celle de la paroisse Ste. Anne : ce qui fut accordé par un ordre en conseil, en date du 28 janvier 1876. Une demande d'allocation comme municipalité pauvre fut aussi bien accueillie du Département. Tout allait à merveille de ce côté, mais je ne savais pas encore ce que pourraient faire les intéressés. Cependant je fais un appel à leur générosité un dimanche au prône,

et les invite à une assemblée après la messe. Un certain nombre s'y présentent. Il s'agit de construire une maison suffisamment spacieuse pour servir de chapelle de mission et en même temps de maison d'école. Je ne leur demande que leur travail et les matériaux nécessaires à l'édifice, et qu'ils peuvent fournir eux-mêmes. Trois syndics sont nommés, les devis sont faits; syndics et contribuables répondent à l'appel avec une entente admirable, et un mois après tout le bois nécessaire était rendu sur place: c'est-à-dire sur un emplacement qu'un brave homme de la concession St. Etienne, nommé Sieur Olivier Gravel, avait accordé gratuitement à ma demande. Comme c'était en hiver, je ne pus juger si ce lieu était propre à une telle construction. Malheureusement, au printemps, après la fonte des neiges, je m'aperçus que cet endroit était d'un accès difficile, et de plus que le terrain était humide et peu solide. Le voisin Sieur Paul Paré, voyant mon embarras, m'offrit sur sa terre un autre bel emplacement, à quelques perches seulement du premier, qui réunissait tous les avantages. Je l'acceptai avec empressement et reconnaissance.

Mais l'argent pour construire, où le trouver? Il n'y avait pas dix piastres en espèces dans les Sept-Grans Mieux que personne, M. l'Aumônier, vous connaissez la source première des moyens pécuniaires qui nous sont venus. C'est par votre entremise que le Conseil de la Propagation de la Foi nous a accordé la belle somme de \$100. Le Département de l'Instruction Publique y ajouta \$35, les Messieurs du Séminaire de Québec \$30. Plusieurs généreux paroissiens de Ste. Anne me vinrent aussi en aide: un d'entre eux me donna \$5, un autre me fournit tout le clou nécessaire à la bâtisse, puis l'Archevêché nous fit cadeau des châssis et des portes de son ancienne bibliothèque. Avec ces secours ménagés par la Providence, qui prend soin du pauvre et du misérable, la maison fut commencée au mois de juillet de cette année.

Dès le premier de ce mois, selon la permission donnée par Mgr l'Archevêque, j'allai dire la messe dans la maison du Sieur Olivier Gravel. Toute la population y assistait, hommes, femmes et enfants. Plusieurs d'en tre eux enten-

daient la messe pour la première fois de leur vie : c'était un spectacle vraiment attendrissant : un Dieu Sauveur descendait pour la première fois sur un autel bien pauvre dans ce pays de montagnes, et c'était le même Dieu qui habite nos temples magnifiques, nos riches cathédrales, le même Dieu qui règne dans la splendeur des cieux. Je donnai une instruction bien familière sur ce sujet même : il y avait des larmes abondantes de joie et de bonheur. C'était là la première récompense du zèle, de l'entente et des sacrifices de ces pauvres gens ; elle fut vivement sentie et hautement appréciée.

Un autre sujet de joie d'autant plus grande qu'elle était moins prévue et moins attendue, ce fut la visite de Mgr l'Archevêque aux Sept-Grans. Selon sa pieuse habitude depuis de longues années, Sa Grandeur qui a tant fait pour encourager la dévotion envers Ste. Anne, aujourd'hui patronne de la Province Ecclésiastique de Québec, était en pèlerinage au vénéré Sanctuaire, le Dimanche dans l'octave de la fête. Non content d'avoir, ce jour-là, donné le sermon à la messe paroissiale, confessé avec nous les pèlerins pendant plusieurs heures, fait la procession de la Sainte Relique à vêpres, Monseigneur voulut couronner sa journée déjà si bien remplie par une ascension des montagnes jusqu'aux Sept-Grans. Les habitants du lieu prévenus de cette honorable visite, s'empressèrent de monter chez eux immédiatement après l'office, et de là se rendirent en foule à leur chapelle. De son côté, Monseigneur quittait le presbytère de Ste. Anne en petite charrette, seule voiture possible dans ces chemins, sans suite comme un simple missionnaire. Deux heures et demie de marche le conduisirent au terme de son voyage. Là Monseigneur adresse une parole d'encouragement à ces braves gens, fous du bonheur d'une si belle visite, bénit la foule prosternée à ses pieds et revient, écrasé de fatigue, mais heureux du bonheur de ses enfants. Le souvenir de cet événement qui fera époque dans la vie des gens des Sept Grans, ne s'effacera jamais de leur mémoire. Plus tard les enfants et les petits-enfants de ceux qui en ont été les témoins diront que le premier Evêque qui foula de ses

pieds le sol des Sept-Crans, fut Sa Grandeur Mgr. Elzéar Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec.

La chapelle-école était alors seulement levée et le solage fait. Je donnai à l'entreprise le parachèvement de l'extérieur et de l'intérieur, ce dernier divisé comme suit : l'édifice compte 40 sur 25 pieds ; le centre de la maison, 22 sur 25, servira à la classe, et aussi de nef pour la chapelle au jour des missions. A droite, en entrant, 10 sur 25 pieds sont destinés au logement de la maîtresse d'école, et à gauche, 8 sur 25 sont distribués en trois parties égales de huit pieds quarrés ; l'appartement du milieu est fermé d'une porte double largeur : là est l'autel : c'est le sanctuaire de la chapelle ; d'un côté est la sacristie, de l'autre une petite chambre pour le prêtre.

En outre de l'avantage d'une école et d'une chapelle pour cette mission, rien de plus commode que cette maison. Si, à la tombée du jour, on vient des Sept-Crans quérir le prêtre à Ste. Anne pour aller porter secours à un malade, c'est un voyage de toute la nuit pour aller et revenir, avec mille peines et dangers, surtout dans les saisons du printemps, de l'automne et de l'hiver. Puis, si le malade est en danger de mort, et que l'on n'ait pas donné au prêtre tous les renseignements nécessaires sur son état, c'est un deuxième voyage des plus pénibles à entreprendre pour porter le Saint-Viatique. Maintenant aucun de ces inconvénients. Nous n'avons qu'à apporter calice, vin et hostie avec nous ; si le malade peut et doit recevoir le Saint-Viatique, la messe se dira à notre chapelle, sans que nous revenions à l'église chercher les saintes espèces, et le malade n'eût-il pas besoin du Saint-Viatique, le prêtre sera heureux de trouver aux Sept-Crans un chez lui qui l'exempte de revenir la nuit.

C'est le premier de Septembre qu'eut lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle et que la sainte messe y fut dite pour la première fois. Cinq semaines plus tard une institutrice était engagée pour la nouvelle école : c'est une Dlle. Sylvain, de Ste. Anne, élève du Couvent de cette paroisse, ayant diplôme d'école-modèle du Bureau de Québec, qui eut le zèle et le courage de prendre la direction de cette

classe. La maison était prête à sa destination et, dès le premier jour, au-delà de 30 enfants se présentèrent à l'école.

Le 7 Novembre courant, j'ai donné la première mission en forme : prière et instruction le soir, puis confession. Le lendemain grand' messe, à laquelle j'eus le bonheur de distribuer la sainte communion à 46 personnes. Cette grand' messe a été chantée pour témoigner de la reconnaissance des habitants des Sept-Crans envers Mgr l'Archevêque en particulier, bienfaiteur de l'école, et envers tous les bienfaiteurs de la mission. Après la messe, je visitai la classe, qui comptait 37 élèves, et ce nombre augmentera encore prochainement. Je fus étonné de voir la bonne tenue de ces pauvres petits enfants, et je dois dire à leur louange qu'ils semblent, par leur application et leur respect pour l'institutrice, comprendre, malgré leur jeune âge, l'immense avantage dont ils jouissent aujourd'hui de préférence à leurs devanciers.

De tout ce qui précède, il est facile de conclure que la *chapelle-école*, telle qu'établie, était absolument nécessaire aux Sept-Crans. La mission y produira ses fruits, grâce à la protection et à l'encouragement qu'elle a reçus et qu'elle recevra encore, je l'espère, du Bureau de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. L'école ne fera pas moins de bien, si le Département de l'Instruction Publique lui continue la faveur qu'il lui a donnée avec tant de générosité.

En terminant ce long rapport, je ne puis que remercier tous les cœurs généreux qui nous sont venus en aide dans cette entreprise, petite en apparence, mais en réalité importante. L'établissement de cette chapelle-école ouvre pour cette localité une ère d'encouragement et de bonheur spirituel et même temporel. Nous pouvons même dire que nous y avons déjà cueilli des fruits précieux de salut, et le bon Dieu ne fait que commencer son œuvre. Les parents et les enfants apprendront, les uns à l'école, les autres à la mission, à s'acquitter dignement de leurs devoirs de chrétiens et de citoyens. Aussi ces pauvres gens n'ont qu'un cœur et qu'une âme pour redire leur contentement et leur reconnaissance envers leurs bienfaiteurs.

Agréez, M. l'Aumônier, l'assurance de mon sincère attachement, et croyez-moi bien

Votre tout dévoué confrère,

ANT. GAUVREAU, P^{TRE}.

ABRAHAM WIKASKOKISEYIN.

Il y a quelques semaines, les feuilles publiques annonçaient la mort accidentelle d'Abraham Wikaskokiséyin (herbe odoriférante,) le chef de la tribu des Cris, dans la vallée de la Saskatchewan, territoire du Nord-Ouest. Un véritable ami de cette tribu, désolé par la perte de son chef, nous fournit quelques détails sur les principaux incidents de la vie de Wikaskokiséyin, que nous publions avec le plus grand plaisir.

Les ancêtres de ce chef appartenaient à une peuplade appelée *les Corbeaux* (Kâkiwâtjénak,) vivant aux environs du Missouri. La guerre qui existait alors entre cette tribu et celle des Cris occasionna l'enlèvement d'une jeune femme qui fut amenée au milieu des Cris, et y donna naissance à un fils qu'on nomma plus tard Wikaskokiséyin. Devenu jeune homme, et ayant été adopté par les Cris comme appartenant à la tribu, il prit part à leurs guerres et aventures. Son caractère aimable et conciliant, et surtout sa bravoure, l'élevèrent bientôt au-dessus de ses compagnons. Il était d'une petite taille, et on commença à le nommer *Apistchi-Koimás*, le *petit-chef*. Chez les sauvages des prairies, le désintéressement, la libéralité et la prodigalité sont des qualités qui placent bientôt quelqu'un au nombre des *grands*. Notre jeune homme revenait bien des fois de ses courses dangereuses avec des bandes de chevaux enlevés à l'ennemi, et des chevelures pendaient à sa ceinture. Arrivé dans son camp, il distribuait toutes ces dépouilles à la foule qui l'acclamait, et ne gardait rien pour lui. Nombre de fois il sauva ses compagnons de dangers imminents par sa hardiesse et son audace remarquables.

Devenu *grand homme*, il se maria, et c'est d'alors que date véritablement le choix qu'on fit de lui comme chef de la tribu des Cris. Il commença de suite à se faire remarquer par sa patience, et la constance qu'il déploya pour engager sa nation à vivre en paix avec les tribus voisines.

Depuis longtemps, il manifestait ses sympathies et son attachement pour les blancs, en plaidant leur cause dans les *grands conseils*. A l'arrivée des missionnaires au milieu

de ses gens, il se montra bon, généreux et hospitalier envers eux, mais il tarda longtemps à inscrire son nom sur la liste des catéchumènes, tout en encourageant les siens à se faire chrétiens. On ne pouvait s'expliquer son retard de prendre pour lui ce qu'il trouvait si bon pour les autres.

Il estimait et aimait beaucoup le Révd. Père Lacombe, le premier prêtre avec lequel il avait fait connaissance *et amitié*. Le père lui parlait souvent de religion, mais Wikaskokiséyin soutenait toujours que le temps n'était pas arrivé pour lui. Une circonstance providentielle détermina son changement. Un jour, son gendre s'était fracturé la main par l'explosion de son fusil. Le jeune homme, de désespoir, s'était enlevé toute la main en se coupant le poignet avec son couteau. Il s'était fait lier le bras avec du nerf pour arrêter le sang. Quelques jours après cet accident, le missionnaire arrive dans ce camp. Wikaskokiséyin s'empresse d'aller le saluer et lui demande de soigner son gendre. Le cas était bien grave, et le pauvre Père, en voyant cette plaie hideuse, ce bras gonflé, et une partie des chairs déjà en putréfaction, finit par dire au chef qu'il regrettait, mais qu'il ne pouvait rien faire pour son gendre, vu que cette affreuse blessure requérait un bien meilleur médecin.

"Homme de la prairie, dit Wikaskokiséyin, soigne-le quand même, et je me mettrai de la *Prière*, quoique tu ne le guérisses pas."

Le prêtre forcé par les instances de son ami qui avait tant de confiance en lui, entreprit tout de même de soigner le jeune homme. Avec son rasoir, il détacha les chairs gâtées, appliqua tous les jours des onguents, et tous les jours lava la plaie, après en avoir détaché le pus. Avec l'aide du Grand Maître de la vie, au bout de vingt-cinq jours de soins, le jeune homme était guéri. Il n'en fallut pas davantage pour convaincre le chef et toute sa nombreuse parenté, qui suivirent son exemple.

Pendant que Wikaskokiséyin était catéchumène et qu'il se préparait à recevoir le baptême, un incident digne d'être rappelé pour l'honneur de ce grand chef eut lieu en pré-

sence du missionnaire. C'était dans le mois de février, dans les grandes plaines du Nord-Ouest, au milieu d'un camp assez nombreux. Après la prière du soir, plusieurs des principaux étaient restés pour causer avec le missionnaire en fumant le calumet. Wikaskokiséyin était là comme toujours, le plus proche de la robe noire. Tout à coup, un sauvage, en habits de voyage, tout couvert de frimas, ses raquettes sous le bras, entre, remet au Père un paquet, et s'accroupit auprès du feu. C'était un courrier de la mission de Saint-Albert (cinq nuits de distance), et qui apportait la malle du missionnaire, qui, depuis bien des mois, n'avait pas eu de nouvelles des pays civilisés. En ouvrant le paquet, le missionnaire reconnaît les lettres de son évêque, de ses amis et de ses parents. Il fait si bon de recevoir des lettres quand on est bien loin des siens ! Tous les yeux étaient tournés sur lui et on cherchait à deviner sur sa figure les nouvelles qu'on attendait avec tant d'anxiété. Le Père avait déployé un grand papier et le parcourait en silence, mais ses émotions le trahissaient. C'en est fait le chef ne peut plus se contenir, et interpelle le Père en lui disant :

“ Voyons, un peu pour nous. Dis-nous ce que dit ce papier, puisque tu parais si touché.

— Ah ! dit le missionnaire, ce papier renferme les paroles du pape, le chef de tous les priants. Il s'adresse à tous les chefs de la prière et leur dit de se rendre auprès de lui, pour tenir un grand conseil pour l'intérêt de la religion.” C'était l'Encyclique que le Pape adressait à tous les évêques pour les inviter au concile du Vatican. Wikaskokiséyin se lève et demande le nom du Pape. Le Père lui dit : “ Pie IX ! ” — “ Mon Père, répète donc encore une fois. ” Le Père de répéter Pie IX une seconde fois. Alors tout transporté, il dit au missionnaire. “ Est-ce qu'il nous est permis, à nous, si misérables, de prononcer ce nom ? ” — “ Oh ! oui, mes enfants, dit le Père, puisque vous êtes de sa famille. ” Il fait le signe de la croix, et, avec la plus grande émotion, il dit : “ Pie IX ! — Dites tous comme moi, dit-il à ses compagnons, cela nous portera chance. ” Ensuite il demande au Père le papier et la place où était im-

primé le nom de Pie IX, et le baise avec amour en l'arrosant de ses larmes. Il n'en faut pas davantage pour démontrer le bon cœur et l'intelligence de Wikaskokiséyin. L'été suivant, il se trouvait, avec sa tribu, aux prises avec la terrible maladie; la petite vérole, qui a décimé les pauvres sauvages pendant plusieurs mois. Plus de 3,000, individus parmi les tribus de la Saskatchewan, ont été victimes de ce cruel fléau. Wikaskokiséyin se montra à la hauteur de sa position, au milieu de la consternation générale. Il venait de recevoir le baptême et de faire les *grandes promesses* du mariage. Il consolait, il encourageait, et il était presque toujours, avec le prêtre, auprès des morts ou des mourants. Il invitait les mieux portants à l'aider pour enterrer les morts. Comme le prêtre, il consolait ceux qu'il ne pouvait secourir. Des scènes bien touchantes et bien navrantes se sont passées alors et ne sont connues que du pauvre missionnaire, le témoin attendri d'une nation frappée par un grand malheur.

L'été dernier, le lieutenant-gouverneur de Manitoba se rendait sur les bords de la Saskatchewan, afin de faire un traité avec la tribu des Cris. Quelques-uns étaient mal disposés et ne voulaient pas entendre parler de traité. Mais Wikaskokiséyin, dans une harangue sage et persuasive, fit comprendre aux siens que c'était leur intérêt de bien s'entendre avec les *blancs*. Il les persuada et le traité fut conclu. Devant toute l'assemblée, il demanda au Gouverneur des missionnaires catholiques. Le représentant de la Reine l'embrassa, lui remit un habit de chef et un beau pistolet. Wikaskokiséyin s'était acquis l'amitié et l'admiration de tout le monde. Hélas! il ne devait pas jouir longtemps de ces marques de distinction. Quelques mois après, ce même pistolet lui donnait la mort. Pendant une réunion dans sa loge, on examinait cette arme, qu'on remuait en tous sens, sans précaution. Tout à coup une détonation se fait entendre, et le chef des Cris est frappé mortellement, à la grande désolation de tous.

C'est ainsi que quelque temps après, les journaux du pays annonçaient cette mort tragique :

« Nous apprenons avec un grand regret la nouvelle de

la mort d'Abraham Wikaskokiséyin (herbe odoriférante), tué accidentellement par la décharge d'un pistolet. Ce sauvage remarquable était depuis longtemps le chef de la tribu des Cris des Prairies, dans le Nord-Ouest."

" Depuis plusieurs années, il avait, ainsi que sa parenté, embrassé le christianisme par les soins du R. P. Lacombe, qui l'avait baptisé et marié. Les missionnaires ont toujours trouvé en lui un appui, un aide et un fidèle ami dans leurs travaux apostoliques. Il s'est toujours montré le protecteur des blancs, et plus d'une fois il a prouvé la sincérité de ses bonnes dispositions envers eux, par des conseils conciliants et sa sagesse dans les assemblées de sa tribu. Il était aimé de tous, et même les tribus ennemies ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à son mérite, en publiant ses vues pacifiques et son honnêteté dans les traités. Il s'était acquis sa position par son désintéressement, sa douceur et sa charité envers ceux qui souffraient.

" Le lieutenant-gouverneur Morris, en annonçant sa mort au Rév P. Lacombe, a dit que ce chef lui avait été d'un grand secours, l'été dernier, au fort Pitt, lors du traité que son Honneur a conclu avec les Cris, et qu'il le regrettait sincèrement.

" Il y a une dizaine d'années, Abraham Wikaskokiséyin avait accompagné le Père Lacombe à Saint-Boniface, où, dans la cathédrale, il avait reçu le sacrement de confirmation des mains de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque.

" Les missionnaires perdent en lui un bon ami, les sauvages du Nord-Ouest un chef intelligent, et les blancs un protecteur dans leurs rapports avec les indigènes."

MISSION DE STE. CROIX DE TADOUSSAC.

8 Février 1876.

A Sa Grâce Mgr. l'Archêvêque de Québec.

MONSEIGNEUR,

Je suis heureux d'être arrivé au moment de pouvoir entretenir Votre Grandeur, des missions qu'elle a confiées à mes soins l'automne dernier. Je commencerai par vous parler de Tadoussac, qui est, comme le sait Votre Grandeur, le lieu principal de ma résidence.

Le township "Tadoussac" est borné à l'Est par les Petites Bergeronnes, à l'Ouest par le township Albert qui dépend de la mission de Tadoussac. La population qui se composait de 70 familles en l'année 1870 n'a augmenté, depuis cinq ans, que dans les proportions suivantes : En Janvier 1870, il y avait à Tadoussac 70 familles, 235 enfants, 192 communions, en tout 385 âmes. En 1876 j'ai fait, dans ma visite du premier de l'an, un nouveau recensement de mes ouailles, et j'y ai trouvé 75 familles, 217 enfants, 241 communiants, en tout 458 âmes. Comme Votre Grandeur pourra le constater par le tableau suivant, le nombre d'enfants est moins grand cette année qu'il ne l'était en 1870 :

	Familles.	Enfants.	Communions.	Ames.
Janvier 1875...	75	217	241	458
Janvier 1870...	70	235	192	385
Augmentation.	5	49	73

Cette augmentation, sans être rapide, donnerait néanmoins beaucoup d'espoir pour la formation d'une nouvelle paroisse en arrière de Tadoussac, dans le township Albert ; mais on ne s'occupe pas assez de la culture malheureusement, et c'est le moyen d'être toujours pauvre. On aime mieux vivoter, se contenter de peu, plutôt que d'abandonner les côtes arides de Tadoussac. On préfère accompagner les étrangers qui affluent ici pendant la belle saison, dans leurs partis de chasse ou de pêche ; hélas ! c'est un moyen

d'être toujours esclaves des autres et de ne pas exploiter les bonnes terres qu'on a prises dans la concession et plus loin sur le chemin qui conduit à la mission de la Rivière Ste. Marguerite.

Cependant plusieurs semblent ouvrir les yeux et finissent par comprendre que le défrichement de ces bonnes terres leur serait plus profitable et leur rapporterait plus que le peu d'argent qu'ils gagnent dans leurs excursions avec les étrangers. Puissent-ils le comprendre définitivement et honorer un peu plus la culture ! Ce serait le seul moyen d'éloigner, de plusieurs familles, cet état de médiocrité ou plutôt de pauvreté dans lequel elles vivent. Quatre familles courageuses sont allées se fixer au milieu du township Albert, à trois lieues d'ici, pour commencer à ouvrir les belles et bonnes terres qui s'y trouvent : espérons que l'exemple de leur courage en attirera d'autres !

L'ancienne et respectable chapelle de Tadoussac, bâtie en 1747 par le père Coquart, Jésuite, n'est plus assez spacieuse pour la population. Il suffit de connaître les dimensions de ce modeste temple, pour se persuader de l'exiguïté du local, les voici : longueur, 30 pieds ; largeur, 20 pieds avec rond-point y compris : le chœur n'a que 10 pieds de long.

Pendant l'hiver, les Tadousaciens s'y logent encore, tout en y étant bien à la gêne ; mais pendant l'été la chapelle est tout-à-fait insuffisante : il y a un plus grand nombre de personnes qui entendent la messe en dehors et jusque dans la rue, qu'il y en a qui l'entendent à l'intérieur, et Votre Grandeur comprend la difficulté qu'il y a pour le prêtre d'être entendu de ces personnes, comme aussi la difficulté pour le Connétable de faire observer l'ordre et le silence au plus grand nombre dont la plupart sont des jeunes gens toujours si portés à se dissiper dès qu'ils ne sont plus sous les yeux de leurs parents ou d'un gardien.

Il paraît certain, que l'an prochain, M. David Price et Cie. feront construire des moulins à vapeur tout près de l'Anse-à-l'Eau, pour le sciage du bois. Ces moulins donneront de l'emploi à 200 ou 300 hommes ; alors, Monseigneur, Votre Grandeur peut facilement juger combien nous

serons à l'étroit dans notre petite chapelle. C'est donc le moment urgent de commencer à construire une demeure plus vaste à Notre Seigneur Jésus Christ et nous n'attendons que l'ordre de Votre Grandeur pour nous mettre à l'œuvre ; puis nous espérons que l'œuvre de la Propagation de la Foi nous viendra en aide pour cette construction ; car, Monseigneur, comme Votre Grandeur le sait bien, les habitants de Tadoussac sont trop pauvres pour soutenir seuls tous les frais que devra nécessiter une telle entreprise.

Secourus par la Propagation de la Foi, avec le peu que la mission possède et aussi avec la bonne volonté de plusieurs contribuables de la place, je crois que nous élèverions, en peu de temps, ce petit temple. Nous comptons aussi sur la libéralité des MM. David et William Price, qui, toujours dans ces occasions, se montrent fort généreux ; ils pourront nous donner la plus grande partie du bois nécessaire. Puis ensuite, j'espère que les touristes qui séjournent et passent en grand nombre, par Tadoussac, pendant la belle saison et qui ne manquent jamais de venir visiter notre chapelle, cette ancienne relique des temps passés, se convaincront facilement de la nécessité de notre entreprise et qu'ils nous aideront par leurs largesses.

Son Excellence, Lord Dufferin, qui a ici une demeure princière où il vient avec son honorable famille passer la belle saison, ne manquera pas non plus, nous en sommes sûrs, de nous offrir un don généreux ; car il suffit de connaître l'intérêt que Lord Dufferin met à conserver les antiquités de la vieille capitale du Canada, et de toute la province, pour croire aussi qu'il ne refusera pas de nous aider à embellir le lieu où il possède une résidence, ce vieux Tadoussac si célèbre dans l'histoire de notre pays.

A tout amateur d'antiquités, voici une note qui ne manquera pas d'intérêt, elle est tirée du journal du père Coquart, jésuite. J'ouvre ce journal et je cite :

“ Le 21 Mars 1747, Blanchard est parti pour aller écarrire
 “ la nouvelle Église à Tadoussac, selon l'engagement par
 “ écrit que j'ai avec lui. Le 16 Mai j'ai béni la place de la
 “ nouvelle Église et coigné la première cheville. Monsieur
 “ Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, a accordé

“ toutes les planches, madriers, bardeaux et tous les clous
 “ nécessaires pour la bâtisse et je me suis engagé pour moi
 “ et mes successeurs à dire pour lui la messe *tandis que*
 “ l’Eglise subsistera pour reconnaître sa libéralité. Le 21
 “ Mars 1748 je fus à Québec et j’obtins encore de Monsieur
 “ l’Intendant, 300 liv. pour ma nouvelle église de Tadous-
 “ sac. L’automne 1749 Monsieur Bigot, intendant, m’ac-
 “ corda 200 liv. pour mon Eglise de Tadoussac, qui fut
 “ couverte et fermée cette année.

“ Enfin à la St. Jean, de l’an 1750 la dite Eglise fut par-
 “ faitement achevée et fut estimée à 3000 liv. par Monsieur
 “ Guillemain, Conseiller au conseil de Québec et commis-
 “ saire du Roi à Monsieur Hary, nouveau fermier des
 “ postes du 1er octobre dernier.”

Voilà ce que disait le père Coquart au sujet de l’église
 que nous possédons encore, quoique depuis ce temps elle
 ait subi quelques réparations. C’est donc une vieille reli-
 que que nous aimerons à conserver, tout en élevant à ses
 côtés une autre chapelle plus considérable. Les renseigne-
 ments du père Coquart s’accordent très bien avec l’inscrip-
 tion trouvée il y a quelques années, sous le plancher de la
 dite chapelle. C’est une plaque en plomb, sur laquelle sont
 les lettres suivantes :

“ L’an 1747 le 16 Mai Monsieur Coignet, fermier des
 “ Postes ; F. Doré, commis—Michel Lavoye faisant l’Eglise
 “ —Le père Coquart, Jésuite, m’a placée.”

Tadoussac possède une bonne maison d’Ecole, fréquentée
 par cinquante enfants cette année. Il est malheureux qu’il
 n’y ait qu’une seule école ici ; si les ressources des habitants
 le permettaient, une autre école serait d’une grande utilité.
 En effet la maison d’école se trouvant dans le village même
 de Tadoussac, un bon nombre d’enfants résidant dans le
 bas de la paroisse ou dans la concession se trouvent trop
 éloignés pour y pouvoir venir.

La piété est assez remarquable dans ce poste. La plu-
 part de mes ouailles savent se mettre à l’abri des dangers qui
 résultent du contact avec cette population *nomade* qui nous
 arrive chaque printemps. Cependant, il faut l’avouer avec
 peine, il y a eu encore l’été dernier quelques défaillances

surtout en ce qui regarde les boissons enivrantes ; tel qui serait sobre s'il n'avait pas la malheureuse occasion, noie souvent sa raison dans le vin apporté ici par les étrangers. Les victimes de ce genre son peu nombreuses, Dieu merci, mais un grand nombre d'autres, quoique n'étant pas ivrognes de profession, ont un goût prononcé pour les liqueurs alcooliques. L'on dirait que plusieurs Tadousaciens ont hérité des dispositions de leurs devanciers indigènes à Tadoussac, en ce qui regarde les boissons fortes. La croix de tempérance n'y est tenue en honneur que par quelques familles. Espérons que plus tard d'autres viendront se ranger sous ce signe sacré et protecteur ! Je dirai même à Votre Grandeur que trois familles dont la parenté engendre peut-être la parité dans les inclinations, font des efforts inouïs pour obtenir une licence et détailler de ces malheureuses boissons. J'espère que ces efforts viendront se briser contre la volonté de nos quatre braves conseillers municipaux et que, comme l'an dernier, le coup d'essai manquera.

Une licence accordée serait un grand malheur ! les gens de Tadoussac, qui sont pauvres pour la plupart, n'ont que faire de ces tristes demeures, où irait s'engouffrer l'argent si rare et si nécessaire pour procurer le pain à leurs familles.

Les exercices du Jubilé, qui ont eu lieu en décembre dernier, ont été bien suivis par mes paroissiens et le soir à 7 heures il y avait foule. Pour la commodité des journaliers et des personnes de métiers j'avais renvoyé jusqu'à cette heure le sermon, qui était précédé de la prière et suivi de la bénédiction du très-Saint Sacrement. Tous se sont approchés du tribunal de la pénitence et de la sainte table, à l'exception de quelques négligents dont le nombre n'excédait pas 7 ou 8. Après Dieu le mérite en revient à mes confrères voisins, qui ont bien voulu prêcher dans cette circonstance, et être les instruments choisis de Dieu pour lui reconcilier les pauvres pécheurs. En somme, si le pauvre missionnaire a plus de sacrifices à faire, s'il a à passer la plus grande partie de son temps dans l'isolement, éloigné de ses confrères qu'il ne voit qu'après de longs intervalles, en revanche, le bon Dieu sait lui ménager de

temps en temps beaucoup de consolation et de joies sensibles au cœur.

MISSION DE ST. FIRMIN DE LA RIVIÈRE AUX CANARDS.

La mission de la Rivière aux Canards et qui a saint Firmin pour patron, est desservie par le missionnaire de Tadoussac d'une manière assez régulière. Il n'y a que les forts vents du Nord-ouest qui souffient si souvent ici, et les glaces dont le Saguenay est souvent couvert qui apportent quelques retards dans les époques déterminées pour la mission. Depuis l'automne dernier, les gens de St. Firmin ont la messe un dimanche sur six et une autre messe sur semaine pendant l'interval ; faveur qu'ils doivent à votre bienveillance, Monseigneur, et dont ils n'oublieront jamais le bienfait. Chaque jour, on les entend témoigner leur reconnaissance envers Votre Grandeur d'abord, puis envers celui qui va, au nom de Dieu et par votre autorité, leur porter les secours de notre sainte religion. Il leur fallait la messe quelquefois le dimanche pour ne pas leur laisser oublier que ce jour est consacré à Dieu d'une manière toute spéciale et pour les amener à bien l'observer. On comprend facilement qu'étant continuellement privé de la messe le dimanche, et se trouvant presque toujours dans l'impossibilité de l'entendre à raison de la traverse du Saguenay qui est le plus souvent dangereux, on finit par ne considérer ce jour que comme un jour ordinaire. Il le fallait encore afin de ne pas permettre aux hérétiques d'insinuer à ces pauvres jeunes gens le poison de l'erreur ; car c'est surtout le dimanche que ces apostats éhontés s'efforcent de faire des prosélytes, profitant du jour où les gens sont désœuvrés et réunis ensemble au foyer domestique. Les gens de cette mission paraissent heureux de pouvoir se réunir de temps à autres le dimanche autour du missionnaire, et je vous assure, Monseigneur, que j'en profite pour leur faire voir l'erreur et la mauvaise foi des pasteurs bibliques, et pour leur rappeler les vérités immuables de notre sainte religion.

Deux chefs de famille que l'erreur avait atteints assez facilement à cause de leur ignorance, sont revenus à des sentiments plus religieux ; l'un d'eux s'est même approché

du tribunal de la pénitence et l'autre donne les meilleures espérances de retour : depuis quelque temps ils sont tous deux très-réguliers à assister à la messe à chaque mission que je donne à St. Firmin.

Votre Grandeur sait, sans doute, que l'an dernier un habitant de la Rivière aux Canards, trompé et perverti par les émissaires de Satan, a apostasié et s'est ainsi jeté, tête baissée, dans le précipice de l'erreur... Reviendra-t-il à la foi catholique ? Dieu seul le sait... Les conjectures nous portent à croire qu'il mourra dans son apostasie avec sa pauvre famille qu'il a associée à son malheur. Pauvre âme, pauvre famille !!!

En somme, quoiqu'il y ait encore trois à quatre indifférents qui ne donnent pas signe de vie, tous les autres nous ont donné les plus grandes consolations dans les différentes missions que nous leur avons données ; ils assistent aux instructions ainsi qu'à la sainte messe avec une assiduité peu ordinaire.

C'est surtout à l'occasion du Jubilé qu'ils ont montré leur foi et leur piété. Quatre prêtres que nous étions, nous avons été tous vraiment édifiés et touchés de voir leur empressement à profiter de la grâce, et nous en sommes sûrs, la grâce n'a pas passé en vain, puisque la belle résolution qui a couronné les exercices du Jubilé a été celle de s'enrôler sous la bannière de la Croix en renonçant librement et généreusement aux boissons enivrantes. Plus de trente personnes, jeunes gens et chefs de famille ont pris la croix de tempérance !

La mission de St. Firmin ne progresse pas, mais elle ne diminue pas non plus. Elle ne renferme, comme en 1874, qu'une trentaine de familles. D'après le recensement que j'ai fait, cette année, dans ma visite, j'ai trouvé que le nombre positif des communicants est de 112, celui des non-communicants, en y comprenant les protestants, est de 79—en tout 191 âmes.

Une chapelle de 40 x 25 pieds est levée et close ; mais elle n'est pas encore en état de recevoir son petit peuple pour les saints mystères. J'espère que ce printemps les travaux se continueront activement et que nous y ferons

les offices dès l'automne. Je prends ici occasion de remercier l'œuvre de la Propagation de la Foi, des secours qu'elle nous a accordés pour bâtir cette chapelle devenue si nécessaire dans les temps mauvais où l'hérésie tentait à se propager ; car par ce moyen le culte divin sera relevé à leurs yeux et à leur esprit, et l'hérésie tentera moins à y marcher tête levée.

Une bonne école fonctionne à St. Firmin ; 20 enfants la fréquentent assez régulièrement.

MISSION DE STE. MARGUERITE.

La mission de la Rivière Ste. Marguerite située à 6 lieues de Tadoussac sur la rive droite du Saguenay en remontant, renferme une population de 120 âmes, dont 62 communicants et 58 non-communicants. Dans ce chiffre se trouvent comprises les familles qui résident à une demi-lieue plus haut aux "Islets rouges," dans le voisinage desquels sont construits les moulins à scies de MM. Louis et Joseph Harvey. Comme les gens de ces moulins ont beaucoup de difficulté à se rendre à la chapelle de Ste. Marguerite, le missionnaire se transporte chez eux et donnent la mission dans la maison de M. Louis Harvey qui la voit de bonne grâce se transformer en chapelle pour un moment, afin de permettre aux employés de ses chantiers et de ses moulins de remplir leurs devoirs religieux et surtout d'assister à la sainte messe.

La chapelle de Ste. Marguerite est assez spacieuse pour la population ; elle a 30 x 24. L'extérieur n'est pas encore achevé, il le sera ce printemps ainsi que la petite sacristie qui a été annexée à cette chapelle et qui n'est pas encore logeable.

Il y a une maison d'école à Ste. Marguerite mais malheureusement, elle ne fonctionne pas cette année ; cela vient surtout de ce qu'aucune institutrice n'aime beaucoup aller s'isoler ainsi, loin de l'église et du prêtre. Pourtant ce serait un avantage bien précieux pour ces pauvres gens d'avoir au milieu d'eux une bonne école. Car ils sont ignorants, et privés d'une école leurs enfants ne seront guère plus instruits. Le missionnaire ne peut aller bien

souvent leur porter l'instruction et les secours de la religion vu la distance qui les sépare de Tadoussac et l'état impraticable des chemins.

Là comme dans les autres endroits où le missionnaire n'apparaît qu'à de rares intervalles, on pourrait souhaiter plus de perfection dans l'accomplissement des devoirs religieux. Il y a une plaie difficile à guérir : ce sont les blasphèmes et les mauvaises paroles. Si le prêtre est assez heureux pour renverser cette batterie du démon, ce sera un grand point de gagné.

Le désœuvrement du dimanche a bien aussi ses inconvénients ; mais il faut espérer qu'ils suivront mes conseils et qu'ils s'assembleront tous les dimanches dans leur chapelle pour y faire une lecture de piété, dire le chapelet et faire le chemin de la Croix. En effet ils ont maintenant un assez joli chemin de Croix que j'ai béni dans le mois de janvier selon la permission que m'en avait accordée Votre Grandeur.

Je vous demande pardon, Monseigneur, de vous avoir ennuyé aussi longuement par ces différents rapports et je sollicite humblement de Votre Grandeur, qu'elle daigne me bénir d'une manière toute spéciale ainsi que le petit troupeau confié à mes soins.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très humble et très dévoué fils,

F. E. T. CASAULT, Ptre.

Miss.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

LÉPROSERIE DE TRACADIE.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont entrepris, il y a neuf ans, une œuvre admirable de dévouement et d'héroïsme, une œuvre capable à elle seule de faire aimer et respecter une religion qui enfante de tels prodiges de charité et d'abnégation, nous voulons parler du soixantenaire des Lépreux à Tracadie dont elles se sont chargées en Septembre 1868.

Cette mission importante des Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal est peu connue ; nos Annales en ont à peine parlé, les journaux n'ont fait, dans le temps, qu'annoncer le départ des Sœurs ; néanmoins une de nos bonnes plumes canadiennes et catholiques, M. E. Lef. de Bellefeuille, traça de belles pages sous le titre " Les Lépreux de Tracadie," dans la *Revue Canadienne* (Août 1870), mais ces pages pleines d'intérêt ne furent lues que par les lettrés, les seuls, à peu près, qui s'abonnent aux grandes Revues. Le travail de M. de Bellefeuille étant très propre à faire connaître et apprécier l'œuvre de nos dévouées religieuses, donnant de plus des renseignements précieux sur l'histoire proprement dite de cette colonie infortunée, nous ne pouvons rien faire de mieux que de le reproduire ici en grande partie ; les Associés de la Propagation de la Foi y trouveront leur profit sous plus d'un rapport, et surtout ils y admireront le dévouement sans borne, l'héroïsme sublime de nos religieuses qui eurent le courage chrétien d'aller se faire les amies, les sœurs de ces êtres délaissés de tous et croupissant dans la plus profonde misère depuis plus de cent-cinquante ans.

Nous laissons la parole à l'écrivain de la *Revue* :

" Il y a longtemps qu'on le dit, le Bas-Canada est l'instrument dont se sert la Providence de Dieu pour évangéliser la terre de l'Amérique, instruire les ignorants, secourir les pauvres, soigner les malades, élever les enfants dans le bon chemin, sur la face de cet immense continent. Au-

Chili, au Brésil, au Pérou, dans l'Orégon, à la Rivière-Rouge, à Terre-neuve, jusque dans les immenses steppes glacées de l'Amérique russe et de la Baie d'Hudson, le Canada envoie des évêques, des prêtres, des missionnaires, des religieux, des religieuses, exercer toutes les œuvres de la charité chrétienne, et faire connaître partout les descendants des héros et des martyrs qui ont jadis fondé cette colonie de la Nouvelle-France. Même aujourd'hui, notre pays ne cesse de vérifier la remarque que je viens de faire ; par là, il continue l'entreprise commencée par Jacques-Cartier et ses compagnons, continuée par Champlain et Mgr. de Laval ; entreprise qui consiste à porter la lumière de la vraie foi aux infidèles et à tous ceux qui en sont privés, et qui a déterminé l'établissement de ce pays. Bien aveugle serait celui qui ne verrait pas dans ce rôle important que remplit le Canada avec une mystérieuse constance depuis bientôt trois siècles, la main de la Providence qui a permis que d'autres nations en Amérique devinssent plus grandes par la richesse, plus puissantes par la politique, plus influentes par le commerce, plus fortes par les travaux matériels ; mais qui n'a pas voulu qu'aucune contribuât davantage à l'œuvre religieuse, à l'œuvre catholique, que le plus petit de tous les peuples, le peuple du Canada !

“ Ces réflexions me sont inspirées par la lecture de plusieurs lettres et autres documents, dont quelques-uns sont inédits, qui donnent les détails les plus navrants sur une classe d'infortunés qui existe et souffre à nos portes, dans la province du Nouveau-Brunswick, sans autre espoir de cesser de souffrir qu'en cessant d'exister. Je veux parler des Lépreux de Tracadie. Les plus malheureux de tous les hommes, non seulement ils n'ont pas l'espoir de la guérison pour les soutenir à trainer leur misérable vie ; mais ils n'ont pas même la consolation, généralement, d'inspirer des sentiments de pitié à leurs semblables : c'est un sentiment d'horreur qu'ils répandent autour d'eux. Ce ne sont pas des regards de compassion qui se reposent sur leurs traits défigurés et monstrueux, sur leur plaie héante ; ce sont des regards de terreur et de dégoût. Eh bien,

ces malheureux n'ont pas échappé à la charité des religieuses canadiennes; car il y a deux ans, (1) l'Hôtel-Dieu de Montréal envoyait à Tracadie six de ses membres, qui s'étaient volontairement sacrifiés et dévoués pour le reste de leurs jours, aux soins des Lépreux. Le gouvernement protestant du Nouveau-Brunswick, pour lequel ces infortunés étaient depuis longtemps un embarras, a confié avec joie à ces vénérables religieuses, la garde du Lazaret et le traitement des malades, rendant par là un bel hommage aux ordres religieux de l'Église catholique. De fait, il était grandement temps que ce secours arrivât, car, comme on le verra plus tard, tous reconnaissent qu'avant la venue des sœurs, les Lépreux ne reçurent guère les soins qu'exige leur état."

.....
 " Les premiers établissements sur la Rivière Miramichi, Nouveau-Brunswick, furent faits bientôt après le traité d'Utrecht, en 1713, par des sujets de la France, principalement des Basques, des Bretons et des Normands. Sous l'administration du Cardinal Fleury, de puissantes mesures furent mises en œuvre afin d'encourager et faire avancer ces établissements, qui, en peu de temps, progressèrent si bien qu'un Monsieur Pierre Beaubair fut envoyé de France comme Intendant, afin d'en diriger les affaires au nom de la France. Il bâtit une petite ville à la pointe de terre qui porte son nom jusqu'à présent, à l'embouchure de la branche nord-ouest de la rivière Miramichi. L'isle en face, connue aujourd'hui sous le nom de l'Isle Beaubair, était fortement défendue; et il est dit par des vieillards que dans ce fort, il y avait une fonderie à canon, et des boutiques pour les finir, ainsi que des manufactures de munitions de guerre.

" Durant l'été de 1757, les établissements sur la rivière

(1) Les révérendes sœurs partirent de Montréal le 12 septembre 1868 et arrivèrent à Tracadie le 29 du même mois. Voici les noms de ces femmes dévouées :

Sœur Pagé, supérieure; sœur Quesnel, assistante; sœur Viger dite St. Jean de Goto; sœur Brault; sœur Clémence, converse; sœur Lucéna, tonrrière. Depuis cette date, la sœur Pagé est revenue en Canada; les sœurs Sicotte et Reid sont parties pour Tracadie le 12 juin 1869.

Miramichi eurent beaucoup à souffrir de la guerre entre la France et l'Angleterre, qui interceptait leur trafic de poisson et de fourrures. L'hiver suivant, ils furent réduits à une grande extrémité par la famine qui fit périr un grand nombre d'habitants.

“ Deux transports chargés de provisions, d'étoffes et d'habillements leur furent envoyés de France en 1758, mais tous deux furent capturés par les vaisseaux de la flotte anglaise alors employée à la prise de la ville de Louisbourg.

“ Pendant que ces premiers colons souffraient les plus grandes privations un vaisseau français appelé *L'Indienne*, de Morlaix, fit naufrage, à l'embouchure de Miramichi, près du goulet de la Baie des Vents, nommée aujourd'hui par erreur “ Baie du vin.” La tradition raconte que ce vaisseau, avant de venir en Amérique, avait fait le trafic dans le Levant et que quelques ballots de vieilles hardes qui avaient été mises à bord à Smyrne, furent poussés au rivage après le naufrage, et que ces habillements furent recueillis et portés par des habitants de Miramichi. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il sortit de ce vaisseau une affreuse maladie qui s'abattit sur les malheureux Acadiens déjà décimés par la famine dans les établissements de Miramichi. Cette peste s'abattit avec la plus grande sévérité sur la ville de Beaubair, et l'une de ses premières victimes fut M. de Beaubair lui-même. La maladie conjointement avec la famine, n'enleva pas moins de huit cents habitants, assure-t-on, qui furent enterrés à la Pointe-Beaubair.

“ Les survivants abandonnèrent Miramichi et s'enfuirent, quelques-uns à l'île Saint-Jean, maintenant l'île du Prince-Edouard, et le plus grand nombre se fixa le long de la côte ouest du golfe St. Laurent, où ils formèrent de nouveaux établissements tels que Niguaweck, Tracadie et Poëkmouche; ils contribuèrent aussi à l'agrandissement de la paroisse de Caraquet (1).

“ Pendant bien longtemps, c'est-à-dire pendant plus de quatre-vingts ans, quoique l'on sût que la lèpre existât dans

(1) Tous ces renseignements m'ont été communiqués par M. l'abbé Clauvreau.

ces établissements éloignés, cependant elle n'attira que fort peu l'attention publique, quand, en 1817, le cas d'une femme nommée Ursule Landry, qui en mourut, la fit remarquer.

“ Une relation écrite par une des religieuses de l'Hôtel-Dieu et que l'on a bien voulu me communiquer, attribue une origine quelque peu différente à ce fléau. “ D'après la tradition, dit l'auteur, la maladie surnommée “ Maladie de Tracadie,” fut importée en 1758, dans le Nouveau-Brunswick, par un bâtiment venant du Levant, pour le trafic de la pêche. Le bâtiment ayant touché terre tard dans l'automne, l'équipage fut obligé de se disperser dans différents endroits, nommément à Caraquet. Malheureusement, cet équipage était atteint d'une maladie que personne ne soupçonnait. Les gens du pays ayant donné l'hospitalité à ces navigateurs, plusieurs femmes s'employèrent à laver leurs hardes et prirent ainsi la maladie sans s'en douter ; laquelle se transmettant depuis de l'un à l'autre, et sans doute de père en fils, prit à la longue un caractère particulier.”

Son Excellence l'Hon. Arthur Hamilton Gordon, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick en 1862, a assigné une origine analogue au terrible fléau, dans une intéressante brochure qu'il a intitulée : *Wilderness Journeys in New-Brunswick in 1862-3.*

Voici ce qu'il en dit :

“ Il existe une tradition obscure et incertaine, d'après laquelle un navire français s'échoua, il y a environ quatre-vingts ou cent ans, sur les côtes du comté de Gloucester ou de Northumberland, et que, parmi les hommes de l'équipage qui échappèrent au naufrage, étaient des matelots venant de Marseille, qui avaient attrapé dans le Levant la véritable lèpre de l'Orient, l'*Elephantiasis Græcorum*, Quoiqu'il en soit, il n'y a aucun doute que, depuis bien des années passées, une partie de la population française de ces comtés a été affligée de cette terrible maladie, ou d'une affection qui lui ressemble beaucoup, peut-être de cette forme particulière de lèpre que l'on rencontre sur les côtes de la Norvège ! ”

“ Il est difficile de se persuader, dit de son côté M. Gauvreau, curé de Tracadie et chapelain du Lazaret depuis dix-huit ans, dans une lettre en date du 30 novembre 1859 (1), il est difficile de se persuader que cette maladie ait pris son origine dans cet endroit même où elle règne.

“ La position géographique de la mission de Tracadie, en face et sur le bord de la mer, entrecoupée de rivières dans lesquelles la montée de l'eau de la mer se fait sentir jusqu'à 8 ou 9 milles de leurs embouchures ; le terrain en partie sablonneux et en partie légèrement argileux, ne renfermant aucun marais infect, et, par conséquent, l'absence absolue de tout miasme nuisible, tout cela, il me semble, doit justifier l'opinion que j'ai toujours entretenue et à laquelle je tiens encore, que le virus de cette peste n'a pas pris naissance dans l'endroit, mais a dû être originairement apporté ici par quelqu'étranger soit navigateur ou voyageur par terre. Ce voyageur ou passant, quelque'il soit, aurait pris logement dans l'endroit, aurait bû dans les vaisseaux à boire d'une famille hospitalière, il y aurait eu son linge lavé, il aurait couché dans un des lits de la maison, il aurait laissé sa salive empestée (je devrais dire son venin) sur les parois du vaisseau à boire, ou ayant sur ses membres des ulcères en état de suppuration, il aurait empoisonné la couche qui lui aurait été cédée par charité. Après son départ, quelqu'un de la famille aurait bu dans le vaisseau qui aurait servi à ce passant, ou aurait couché sous les mêmes couvertures, et ce misérable, après avoir été l'objet sacré de la belle hospitalité française, aurait transmis ainsi le virus de son mal à ses hôtes, et aurait fait d'eux et de leurs descendants ce que ces lépreux sont actuellement, des objets repoussants de dégoût et de frayeur, et de Tracadie un lieu frappé au coin de l'anathème public. ”

La tradition rapportée par ces écrivains doit donner la vérité sur l'origine du terrible fléau. Ils ne s'accordent pas, il est vrai, sur la manière dont la maladie a été apportée. Il semble difficile, en effet, de croire que des causes locales aient fait naître dans cette partie du pays une ma-

(1) Publié dans le journal de Montréal *L'Ordre*.

dadie aussi extraordinaire. Il est malheureusement bien d'autres endroits que Tracadie et Miramichi où les habitants sont pauvres et malpropres, mal nourris et pêcheurs, et qui vivent dans un atmosphère humide ; cependant, c'est à Tracadie seulement ou aux environs que l'on rencontre aujourd'hui la lèpre. Au Labrador, à Terre-Neuve, les habitants se nourrissent tout autant de poisson, vivent dans des conditions climatiques semblables, n'observent pas davantage les prescriptions hygiéniques, et pourtant la maladie de Tracadie ne les décime pas.

Quoiqu'il en soit de l'origine de ce terrible fléau, il est certain qu'il règne aujourd'hui à Tracadie, et qu'il y règne déjà depuis un grand nombre d'années. Depuis le moment de son introduction dans le pays, la maladie, dit la relation que j'ai déjà citée, fit sourdement son chemin jusqu'en 1817, qu'elle fut reconnue par les ravages qu'elle faisait, et chacun commença dès lors à se tenir en garde contre elle. Mais ce ne fut qu'en 1844 que les autorités s'en préoccupèrent. Une commission médicale fut nommée ; elle fit part de ses investigations au gouvernement, et dans l'année précitée un acte de la législature provinciale, passé et renouvelé avec quelques modifications en 1850, autorisa le Lieutenant-Gouverneur de la Province à établir un comité de santé. Ce comité local duement approuvé établit d'abord un Lazaret dans l'île de Sheldrake, position isolée, au milieu de la rivière de Miramichi, à environ 18 milles au-dessus de Chatham.

“ Quelqu'un était-il trouvé atteint de la maladie, continue l'écrivain que je viens de citer, il lui fallait, de gré ou de force, s'arracher à sa famille ; l'époux était enlevé à son épouse, la mère à ses enfants, les enfants à leurs parents, quelqu'ils fussent, aussitôt qu'on reconnaissait en eux les symptômes de la lèpre. On les forçait de dire adieu à tout ce qui leur était cher pour aller se confiner dans cette prison. Il est arrivé plusieurs fois que certains lépreux refusant de se rendre au Lazaret, on les y traînait avec des cordes, comme des animaux, car personne ne voulait mettre la main sur eux, et même on les frappait à coups de bâton jusqu'à ce qu'ils entrassent.

“ Mais les choses ne pouvaient demeurer longtemps en cet état, puisque les lépreux, excités par la souffrance, l'ennui et le désir de jouir de leur liberté, s'échappaient pour retourner dans leur famille.

“ On songea donc à améliorer leur sort. Pour cet effet, en 1847, on transféra le Lazaret dans la position qu'il occupe aujourd'hui, à un demi-mille de l'église paroissiale de Tracadie, où un assez vaste terrain a été acheté par le gouvernement et entouré d'une clôture de pieux de cèdres de vingt pieds de haut, garni de clous afin d'empêcher les pauvres lépreux de s'échapper. Les fenêtres du Lazaret furent garnies de grosses barres de fer, ce qui donna un assez triste aspect à ce séjour de douleur. Ces barres de fer demeurèrent ainsi aux fenêtres jusqu'à en 1869, que les lépreux, choqués de la ressemblance que cela leur donnait avec les prisonniers d'état, en firent tomber une partie. A notre arrivée nous fîmes ôter le reste, car maintenant ils sont tous de bonne volonté.”

Ainsi que je l'ai dit plus haut, c'est dans l'automne de 1868 que des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal prirent possession du Lazaret de Tracadie. Depuis plusieurs années déjà, on éprouvait vivement le besoin de réorganiser cette institution et de la mettre sous les soins et sous la direction des sœurs hospitalières. J'ai sous les yeux une lettre de Mgr. James Rogers, évêque de Chatham, dans laquelle Sa Grandeur rend compte au Conseil Central de la Propagation de la Foi, à Paris, des démarches qu'elle avait faites jusqu'à la date du 4 décembre 1866 pour parvenir à opérer la transformation qu'Elle désirait dans le Lazaret.

“ Depuis ma première visite à cette maison, dit Mgr. Rogers, j'ai toujours pensé qu'il serait bien désirable qu'on pût y établir des sœurs hospitalières, pour s'y livrer aux travaux de la charité en soutenant et en soignant ces pauvres souffrants, dont le nombre, dans le cours de mes visites, a varié d'environ 20 à 30, nombre actuel. Mais, alors, la considération de plus grands et de plus pressants besoins réclamant mon attention, et mes ressources étant insuffisantes non seulement pour le soulagement des souff-

frances physiques, mais aussi peut-être pour le salut de certaines âmes, cette considération, dis-je, m'obligeait d'ajourner mes projets en faveur des lépreux jusqu'à ce que mon diocèse naissant pût satisfaire aux besoins religieux de ses habitants par une augmentation du nombre des prêtres, l'érection d'églises ou chapelles là où il n'en existait pas et où le besoin s'en faisait sentir, et la création d'institutions pour l'éducation chrétienne de la jeunesse. Un autre obstacle à l'exécution immédiate de mon dessein, fut le manque d'approbation et de concours nécessaires du gouvernement, l'absence de logement convenable pour recevoir les sœurs, et l'incertitude sur le point de savoir si l'élément protestant, qui domine dans notre gouvernement et notre législature, voudrait nous donner l'argent, ou même nous permettre de prendre les dispositions nécessaires pour que les sœurs viennent et dirigent l'hôpital. Le printemps dernier, j'ai fait une pétition au gouvernement, mais les agitations et les perturbations politiques qui changent souvent le personnel, l'ont empêché jusqu'à présent de prendre une décision à cet égard. Voilà pourquoi le digne curé de Tracadie, M. Gauvreau, continue à être le seul ange administrant les consolations de la religion à cette portion de son troupeau, cruellement affligée" (1).

Les démarches faites depuis par Mgr. Rogers semblent avoir été plus heureuses ; il a obtenu de Mgr. Bourget le secours des religieuses de l'Hôtel Dieu de Montréal, et le gouvernement paraît avoir vu d'un bon œil cette réorganisation du Lazaret, qui a produit en peu de temps les meilleurs effets chez les infortunés lépreux.

M. l'abbé Gauvreau fait une triste peinture de l'état dans lequel vivaient ceux-ci avant l'arrivée des Sœurs Hospitalières. Voici les détails navrants que je lis dans une lettre du digne chapelain adressée à la Révérende Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en date du 28 avril 1869 :

" Je ne me sens pas capable, écrit le vénérable prêtre, de décrire l'état de misère inouï de nos pauvres lépreux avant

(1) Correspondance adressée par Monseigneur Rogers, évêque de Chatham, au Conseil Central de la Propagation de la Foi, à Paris, concernant l'état du diocèse. P. 14.

l'arrivée des sœurs. Je ne puis que dire que depuis leur transport de l'Isle aux Bécscies (*Sheldrake*), à l'entrée de la rivière Miramichi, ce n'était pour eux que malpropreté à faire bondir le cœur, discorde, insubordination envers les autorités bienveillantes du gouvernement, divisions et querelles continuelles entre eux, révoltes contre le chapelain ; la loi du plus violent était en pleine force, et souvent l'oreille était blessée par des juréments et d'horribles blasphèmes ; en un mot, l'hôpital était devenu comme une caverne de voleurs et de bandits. Oh ! ma chère mère Supérieure, combien j'ai gômi et versé de larmes, depuis 1859, sur le sort de ces âmes malheureuses que le démon tenait enchaînées par toute sorte de crimes, excepté le meurtre, pendant que tout le reste se commettait. Cependant, plus ils étaient méchants malgré mes remontrances, plus je redoublais d'instances et de prières auprès du Dieu de miséricorde dans toutes les messes que je célébrai pendant dix-sept ans, afin qu'il en eût pitié et qu'il sauvât ces âmes que Jésus-Christ n'avait certainement pas mises de côté en mourant sur le calvaire.

“ Dans le même temps le bureau de santé n'épargnait rien pour les rendre heureux : nourriture abondante, logement confortable, bons vêtements et même beaucoup de petits soins et de médicaments qui leur étaient prodigués avec toute la charité possible. Malgré tout cela, ces êtres humains aux cœurs ulcérés comme et plus que leurs corps étaient insensibles à tout ; ils étaient indomptables, parce que le démon régnait en maître dans l'hôpital. Quelques-uns de ces malheureux ne voulaient pas se résigner à mourir, malgré les exhortations réitérées du chapelain ; et même après la réception des derniers sacrements et l'indulgence plénière à l'article de la mort, ils tenaient encore à la vie en dernier lieu.

“ De ce nombre il en fut un qui avait été averti par le médecin d'envoyer quérir le prêtre le plus tôt possible. Ses amis et parents s'empressèrent de l'engager à se préparer à bien mourir. “ Laissez-moi tranquille, dit-il, je sais ce que j'ai à faire.” Vers neuf heures du soir, il prie plusieurs de ses compagnons d'infortune de ne pas se cou-

cher et de veiller avec lui, s'imaginant pouvoir renvoyer la mort qui le pressait. "Jouons aux cartes ensemble," leur demande-t-il, mais la partie à peine commencée, les cartes lui échappent des mains ; l'infortuné se précipite à son lit ; on appelle au secours, on court à lui, il était mort."

Depuis l'arrivée des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, tout semble avoir changé d'aspect. "Sans entrer dans un détail particulier de tout ce que nos chères et bien-aimées sœurs ont fait pour réformer cette misérable habitation, je dois, dit M. Gauvreau, me contenter de vous dire que nous n'y voyons plus que la propreté la plus recherchée, la régularité la plus admirable, la charité la plus parfaite ; tout se fait avec ponctualité de la part des sœurs et des malades ; tout va régulièrement ; tout est en ordre dans le cloître, si bien que ces pauvres gens qui, auparavant, se plaisaient dans la malpropreté et le désordre, sont émerveillés maintenant de ne voir partout que propreté, ordre et décence. Ce qui contribue beaucoup à les tenir dans la soumission, et à les faire s'observer eux-mêmes, c'est l'humble habit des sœurs, leur modestie, leur réserve, leur austère vertu, leur silence, leur recueillement, leurs soins et leurs attentions les plus tendres auprès de tous les malades, mais surtout auprès de ceux qui sont alités."

On conçoit après ce double tableau avec quelle joie les malheureux lépreux de Tracadie ont vu arriver les religieuses qui venaient leur consacrer leur existence ; on comprend l'affection et le respect qui les aiment à l'égard de ces saintes femmes.

* *

"L'enceinte extérieure du Lazaret, dit le gouverneur Gordon dans ses *Wilderness Journeys*, consiste en un champ de verdure de trois ou quatre arpents en superficie. Dans ces limites on permet maintenant aux lépreux d'aller et venir à volonté. Jusqu'à dernièrement, toutefois, ils étaient confinés dans les bornes bien plus étroites d'une enceinte semblable, située au centre de la plus grande, et contenant les bâtisses de l'hôpital même.

"C'est dans ces lugubres frontières que j'entrai, accompagné de l'évêque catholique romain de Chatham, du se-

crétaire du Bureau de santé, du médecin résidant, et du prêtre catholique du village, qui est aussi le chapelain de l'hôpital.

“ En dedans de l'enceinte intérieure, il y a plusieurs petites constructions en bois, séparées les unes des autres, comprenant la cuisine, lingerie, etc., de l'établissement; l'un de ces bâtiments récemment achevé, contient un bain, ce qui ajoutera beaucoup au bien-être des infortunés habitants. L'hôpital lui-même est une bâtisse qui contient deux grandes salles, l'une consacrée aux hommes et l'autre affectée aux femmes. Au centre de chaque salle, il y a un poêle, une table, avec des bancs et des chaises, tandis que les lits des malades sont rangés le long des murs. Ces salles sont suffisamment éclairées et sont bien ventilées, et au moment de ma visite étaient parfaitement nettes et propres. Au fond de ces salles il y a une petite chapelle disposée de telle sorte qu'une fenêtre oblique, traversant le mur de chaque côté de la cloison qui divise les deux salles, permet aux patients de l'un et l'autre sexe d'entendre la messe sans se rencontrer. Au travers des mêmes ouvertures, ils peuvent se confesser, et recevoir la sainte communion.”

Depuis l'arrivée des sœurs on a fait de légers changements dans l'aménagement intérieur du Lazaret. La chapelle maintenant se trouve au bout des salles avec une arcade vitrée, permettant aux lépreux d'entendre la messe en même temps que les Religieuses, qui se mettent de l'autre côté vis-à-vis. Les hommes occupent dans l'hôpital deux salles de 25 pieds carrés et deux salles de même dimension dans les mansardes sont réservées aux femmes. De plus, le terrain du Lazaret a été agrandi.

Je reprends la relation que j'ai déjà citée. “ Avant de donner, dit l'auteur, les caractères de cette terrible maladie, je répons à une question que, sans doute, vous ne manquerez pas de me faire, savoir: Comment cette maladie s'est-elle propagée? Nul ne le sait. 1^o Elle ne semble pas être héréditaire, puisque dans une famille, le père ou la mère en est atteint et les enfants ne le sont pas; dans d'autres, les parents sont sains et les enfants sont lépreux.

Témoin ce qui arriva en 1856 ou 1857. Une femme nommée Domitilde Brideau, épouse de François Robichaud, était tellement couverte de la lèpre depuis plusieurs années, que son corps n'était pour ainsi dire qu'un amas de pourriture. Elle devint mère d'une fille, qu'elle nourrit elle-même, et mourut peu de temps après dans l'hôpital. Cependant l'enfant était nette, et n'avait aucuns symptômes de la maladie ; elle demeura jusqu'à l'âge de trois ans dans l'hôpital, d'où elle fut alors renvoyée. L'enfant grandit avec une santé parfaite ; aujourd'hui elle est mariée, et tous ses enfants sont très-bien. Grand nombre d'exemples semblables pourraient être cités, mais il faut se borner. 2^o Cette maladie est elle contagieuse ? Il n'y en a pas d'apparence, puisque dans une famille le mari en est atteint et la femme ne l'est pas ; ou bien, la femme l'a et le mari ne l'a pas. Il y a maintenant à Tracadie un nommé François Robichaud, lequel a eu trois femmes ; les deux premières sont mortes de la lèpre, et la troisième est maintenant à l'hôpital ; lui, cependant, jouit d'une santé parfaite. Dans une même famille un ou deux enfants ont la lèpre et les autres sont nets. Une femme employée au service des lépreux demeura huit ans dans l'hôpital, mangeant et buvant avec eux, et elle n'a pas contracté la maladie. Nous l'avons vue plusieurs fois, elle est parfaitement nette. La lavandière actuellement employée dans l'hôpital, demeure entièrement avec eux, depuis deux ans ; c'est une veuve dont le mari est mort de la lèpre ; elle en a eu soin pendant trois ans que dura sa maladie et elle est saine. Il est arrivé en différentes occasions que certaines personnes soupçonnées d'avoir cette maladie furent forcées d'entrer dans l'hôpital et y passèrent plusieurs années, après lesquelles étant reconnues pour ne l'avoir pas, furent congédiées sans qu'on n'ait jamais depuis remarqué en elles aucuns symptômes de lèpre.

“ Tous les lépreux qui sont maintenant dans l'hôpital s'accordent pourtant à dire qu'elle se communique, puisque bon nombre d'entre eux disent l'avoir prise soit en couchant avec quelqu'un qui en était atteint, soit en mangeant et en buvant avec eux. De là, donc, il faudrait conclure que Dieu la donne à qui il veut.

“ Je suis fortement persuadé que cette maladie, outre l'origine qu'on lui attribue, est causée par le genre de vie auquel s'adonnent les habitants de Tracadie : presque tous sont pêcheurs ou navigateurs, leur principale nourriture est le poisson, surtout le hareng, les patates et les navets. Je puis assurer en toute vérité qu'il n'y a pas dix familles dans Tracadie qui mangent du pain, car la pauvreté y est extrême.”

Entrons maintenant au Lazaret et examinons ensemble les tristes victimes qu'il contient. Suivons d'abord le gouverneur Gordon ; nous reviendrons ensuite prendre notre bonne religieuse avec laquelle nous pourrions faire plus d'observations et des études plus sérieuses.

“ Au moment de ma visite, dit Son Excellence, il y avait vingt-trois malades au Lazaret, treize hommes et dix femmes ; tous étaient Français, catholiques, appartenant aux familles de la plus basse classe. Ils étaient de tout âge, et parvenus à différentes périodes de la maladie. Un vieillard, dont les traits étaient tellement défigurés qu'ils n'avaient presque plus rien d'humain, et qui paraissait réduit à la dernière enfance, put à peine être tiré de son apathie suffisamment pour recevoir la bénédiction de l'Evêque, que tous les autres imploraient avidement en se jetant à genoux. Mais il y avait aussi des jeunes gens, dont les bras paraissaient aussi vigoureux, et les facultés de travailler et de jouir aussi intactes, qu'ils avaient jamais été ; et, spectacle le plus triste de tous, il y avait des jeunes enfants condamnés à passer dans cet affreux séjour une vie de souffrance sans espoir.

“ J'ai été surtout touché par la vue des trois pauvres petits garçons âgés de quinze à onze ans. A un observateur non prévenu d'avance, ils auraient paru comme tous les autres enfants de leur âge ; leurs yeux étaient brillants et passablement intelligents ; mais les symptômes fatals qui avaient suffi pour les faire séparer du monde extérieur se voyaient sur leurs personnes, et ils étaient enfermés pour toujours dans les murs du Lazaret.

“ L'on éprouve un sentiment semblable, quoique peut-

être moins vif, à la vue de tous les plus jeunes malades. Il y a quelque chose d'effrayant dans la pensée que, depuis le moment de son arrivée jusqu'à celui de sa mort, intervalle pendant lequel il peut s'écouler de longues années, un homme, doué des capacités, des passions et des désirs des autres hommes, est condamné à passer de la jeunesse à l'âge mur, de l'âge mûr jusqu'à la vieillesse, sans autre société que celle de ses compagnons de souffrance, sans aucun travail, aucun amusement, aucune ressource ; sans autre distraction que l'arrivée d'une nouvelle victime ; sans autre occupation que de contempler ses tristes compagnons mourant lentement l'un après l'autre autour de lui.

“ Un petit nombre des malades savaient lire, et ceux qui le pouvaient n'avaient pas de livres. Il semblait n'y avoir aucune organisation pour leur fournir quelque occupation, soit corporelle, soit intellectuelle, et dans de telles circonstances je n'ai pas été surpris d'apprendre que, dans les derniers degrés de la maladie, l'esprit s'affaiblit généralement.

“ La majorité des patients ne m'a pas paru ressentir de souffrances bien vives, et l'on m'a informé que l'un des caractères de la maladie est l'insensibilité à la douleur. On m'a montré un individu dont la main et le bras s'étaient posés par hasard sur un poêle rouge de chaleur et qui ne s'en aperçut que lorsque la forte odeur de chair grillée attira son attention sur son membre brûlé, qui était gravement blessé.”

Depuis l'époque de la visite du gouverneur Gordon, le sort des lépreux a été considérablement amélioré. Les sœurs enseignent à lire aux plus jeunes et s'efforcent de les occuper autant que possible à des ouvrages de menuiserie et de cordonnerie.

Les observations du gouverneur Gordon, quoique faites pendant une courte et rapide visite au Lazaret, sont justes ; mais elles ne sont pas complètes. Ce sont les remarques d'un touriste qui raconte ce qui l'a le plus frappé. Écoutez maintenant les témoignages des personnes qui ont vécu parmi les lépreux. M. l'abbé Gauvreau est le chapelain du Lazaret depuis dix-huit ans ; il a suivi avec un zèle éclairé les progrès de la maladie chez près 100 indivi-

· dus ; il en a observé tous les symptômes ; il en a calculé la marche lente mais fatale ; il a assisté à la mort horrible d'un grand nombre de lépreux, et il raconte avec horreur, tout en s'humiliant sous la main de Dieu qui frappe quelquefois avec tant de sévérité, les choses épouvantables qu'il a vues. Personne n'est donc plus compétent que lui, à décrire d'une manière exacte, complète, impartiable et juste les phases caractéristiques de la terrible maladie. Prêtons l'oreille à son enseignement ; nous reviendrons ensuite interroger la religieuse infirmière qui nous donnera le résultat de ses observations.

“ Sans vouloir vous imposer mon opinion, je ne puis cependant chasser de mon esprit la pensée que, en dehors de la volonté divine, ce fléau qui semble être la maladie particulière de l'homme déchu de son innocence primitive, est un poison extrêmement subtil, s'insinuant à la dérobée dans le corps humain, soit par transmission ou par contact, soit par inoculation directe ou accidentelle, ou même peut-être par une cohabitation prolongée.

“ Mais quoiqu'il en soit de ces suppositions, quand une fois la maladie s'est introduite dans un nouveau sujet, son action est si insidieuse et si latente, que pendant plusieurs années, disons pendant deux, quatre, ou plus, l'infortuné Naaman ou Giezi, dont elle a pris possession, ne s'aperçoit d'aucun changement, soit dans ses habitudes constitutionnelles ou dans ses besoins. Le sommeil lui est tout aussi rafraîchissant, la digestion aussi facile, et la respiration aussi libre qu'auparavant : en un mot, tous les organes vitaux fonctionnent bien, et les membres continuent à jouir de toute leur vigueur, de toute leur énergie.

“ Mais malheur à lui ! et puisse Dieu venir à son secours ! c'est un lépreux, et le terrible virus de la lèpre est en lui ; et, comme s'il tendait une embuscade, il n'attend que le moment de se développer. Le fléau est là, comme un serpent venimeux engourdi, qui le mordra infailliblement lorsqu'une fois il sera réveillé.

“ A cette période de la maladie, la peau ne tarde pas à perdre son apparence naturelle et saine ; la fraîcheur et le brillant du teint disparaissent, et sont remplacés par une

blancheur morbide, matte, depuis les pieds jusqu'à la tête. Cette blancheur paraît comme si l'affreuse maladie avait pris possession des membranes muqueuses, et déplacé le fluide nécessaire à ses fonctions.

“ Sans savoir si la lèpre de l'Orient a jamais offert d'autres symptômes extérieurs, il est certain que, dans ce que j'appellerai son premier degré, la maladie de Tracadie prend toutes les apparences de la lèpre des anciens ; je veux dire, cette fausse blancheur de la peau. Au second degré, la peau devient légèrement jaunâtre ; puis dans la troisième et dernière période, elle devient d'un rouge foncé, violet ou prend même quelquefois une teinte verdâtre. La maladie est alors pleinement confirmée.....

“ De fait, la population de Tracadie, aussi bien que moi-même, nous sommes tellement familiarisés avec ce symptôme précurseur de la lèpre, que sur la seule apparence de la fausse blancheur de la peau, nous constatons immédiatement la présence de la maladie, et nous nous trompons bien rarement. Il n'y a eu ici qu'un seul cas de décès (celui de Cyrille Austin) dans ce premier degré, que j'appelle le premier et peut-être le plus fatal. Tous les autres cas ont passé par les autres degrés, le second ou le troisième, avant d'arriver à la mort. Et quelque'étrange que cela puisse paraître, il a été remarqué par les lépreux eux-mêmes que le traitement du docteur LaBillois avait une meilleure chance de succès à l'origine de la troisième période que pendant la seconde.....

“ Examinons maintenant les progrès de la maladie, et suivons-la pas à pas, si c'est possible.

“ La pitoyable victime commence par éprouver une fièvre qui la dévore et la fait trembler de tous ses membres, une raideur et une faiblesse dans toutes ses articulations, une pesanteur sur la poitrine comme causée par un vif chagrin, une abondance de sang au cerveau, une fatigue, un assoupissement, un ennui, et d'autres sensations extrêmement désagréables que les lépreux avancés m'ont fait connaître, mais qui maintenant échappent à mon souvenir.

“ Le système nerveux tout entier est alors frappé d'une insensibilité absolument complète, de telle sorte qu'un in-

strument aigu comme un aiguille, ou une lame de couteau, enfoncé dans les parties charnues, ou même à travers les tendons ou les cartilages du malheureux lépreux, ne lui fait éprouver aucune sensation douloureuse, et ne l'affecte en aucune manière.

“ Bien plus, le lépreux, avec le plus grand calme du monde, pourrait placer son bras ou sa jambe dans un bûcher ardent de bois et de goudron, jusqu'à ce que le membre tout entier et même les os fussent consumés, et cependant il n'éprouverait rien de douloureux du tout, absolument rien, et il pourrait, dans cet état, s'endormir aussi paisiblement que s'il était couché sur un bon lit.”

M. Gauvreau, dans une autre de ses lettres, cite un exemple de cette insensibilité extraordinaire des lépreux : “ Un de ces affligés qui est mort du Lazaret, et à qui j'eus le bonheur d'administrer les derniers sacrements, s'endormit auprès d'un feu ardent, et pendant son sommeil, il étendit une de ses mains dans le brasier en flamme. L'activité du feu n'interrompt nullement son assoupissement. L'odeur forte des chairs brûlées attira l'attention d'un de ses compagnons d'infortune, qui le retira du feu et lui sauva la vie.”

La Relation de l'Hôtel-Dieu cite un trait semblable : “ Depuis notre arrivée à Tracadie, écrit la religieuse, deux malades de l'hôpital se sont brûlés les mains assez considérablement et ne s'en sont aperçus que quand les plaies furent fermées; je les ai pensés moi-même; le premier surtout était tellement brûlé que ses plaies durèrent près d'un mois.”

Au sujet de cette insensibilité M. Gauvreau remarque qu'elle n'a qu'un temps, dont, dit-il, je ne suis pas en état de préciser la durée. “ J'ai remarqué dans les malades maintenant sous traitement, ajoute la religieuse, que cet état d'insensibilité complète n'existe pas chez tous, et seulement en quelques endroits de leur corps; chez quelques-uns ce sont leurs jambes, chez d'autres ce sont les mains, ou d'autres parties. Mais tout se plaignent d'un certain engourdissement qui ressemble à la paralysie.”

“ Peu à peu, cependant, continue M. Gauvreau, la fausse

blancheur de la peau disparaît pour faire place à des taches plus ou moins grandes d'une légère couleur jaune ; ces taches, dans certains cas, sont peu étendues, par exemple, de la dimension d'une pièce d'une piastre. Quand elles sont de cette grandeur, elles apparaissent d'abord disposées symétriquement et à des endroits qui correspondent exactement entre eux, soit sur les bras, sur les épaules, ou sur les membres, mais plus souvent sur la poitrine. Ces taches sont d'abord plus ou moins éloignées les unes des autres ; mais à mesure que le venin du mal fait son chemin à travers les parties vitales du lépreux, elles deviennent contiguës l'une à l'autre, et quand elles sont toutes unies ensemble elles finissent par convertir tout le corps du malade en une masse de corruption. Viennent ensuite l'enflure de tous les membres, le gonflement de toutes les parties du corps, de la tête aux pieds, et quand ce gonflement et ces enflures sont arrivées à la tension extrême, la peau crève pour faire jour à des ulcères baveux, dégoûtants et repoussants au suprême degré. La peau par tout le corps devient tendue, et se couvre d'un suintement de couleur luisante semblable à un vernis. La peau et la chair entre le pouce et l'index se retirent ; les extrémités des doigts, des pieds et des mains deviennent aussi très-petites, et quelquefois ils se détachent des articulations et tombent sans que le malade s'en aperçoive et sans causer de douleur.

“ La partie la plus noble de cet être créé à l'image de Dieu, la figure, n'est pas plus épargnée par la lèpre que toute autre partie du corps. Le visage est ordinairement beaucoup enflé et considérablement gonflé. Le menton, les joues, et les oreilles sont couverts de tubercules durs et roux de la grosseur d'un gros pois ; les yeux à demi sortis de leurs orbites, sont couverts d'une espèce de cataracte qui produit quelquefois une cécité complète. C'est le cas actuel d'un de ces infortunés. La peau du front devient aussi enflée, très-épaisse ; elle prend une couleur de plomb, qui, dans certains cas, se répand sur toute la figure ; tandis que dans d'autres, elle tourne au rouge ; cela pourrait être attribué à la différence des tempéraments, san-

guins, bilieux ou lymphatiques. Sur cette figure, où l'on admirait auparavant les charmes de la beauté, les traits sont maintenant devenus de profonds sillons, les lèvres forment deux gros ulcères baveux, la lèvre supérieure considérablement enflée et relevée vers la base du nez qui a disparu, tandis que la lèvre inférieure pend sur le menton lustré par la tension de la peau." Peut-on imaginer un plus horrible spectacle ?

" Dans quelques cas, les lèvres sont pincées et retrécies comme l'orifice d'une bourse plissée par des cordons. Cette difformité est la plus regrettable de toutes puisqu'elle prive ceux qui en sont frappés de la sainte communion qu'ils désirent avec tant d'ardeur.

" La lèpre, je veux toujours dire celle de Tracadie, achève ses ravages à l'intérieur du malade. Elle s'empare enfin du larynx et de toutes les ramifications bronchiales ; elle les obstrue et les remplit tellement de tubercules que le malheureux patient ne peut plus trouver de repos dans aucune position imaginable, sa respiration devient un sifflement aigu, et elle est si pénible qu'il s'attend à étouffer à chaque instant ; il préférerait être étranglé avec une corde. J'ai moi-même assisté, dit M. Gauvreau, aux derniers efforts de quelques-uns de ces hommes, les plus affligés de tous les mortels ; et je n'aimerais pas à voir ce spectacle encore une fois. Dispensez-moi de vous donner un récit détaillé de leur mort ; car, si je l'entreprenais, le courage me ferait défaut, et je vous assure que plusieurs d'entre vous s'évanouiraient devant ce spectacle. Contentez-vous de vous imaginer voir le lépreux mourant faire des sauts rapides, des contorsions horribles, courir à la porte pour avoir un peu d'air, et revenir se jeter sur son grabat ; entendez ses fureurs involontaires, ses lamentations à briser le cœur le plus dur, ses cris, ses pleurs et ses sanglots, et s'exclamant mille fois : " O mon Dieu, ayez pitié de moi ! ayez pitié de moi ! "

" Enfin, il arrive au moment suprême de sa longue mort. Il meurt épuisé et étouffé. Tout est fini maintenant pour lui, et un autre Lazare s'envole dans le sein d'Abraham."

Après le livide tableau que l'on vient de lire de l'horrible maladie, une question se présente tout naturellement à l'esprit, et l'on se demande si ce mal est tel que la science médicale ne puisse rien faire pour le combattre ? "Chacun en jugera comme il voudra," dit la relation de la sœur infirmière des lépreux ; je vous communiquerai simplement ce que j'ai appris sur ce sujet.

"En 1849 et 1850, le Dr. LaBillois, célèbre médecin français, demeurant à Dalhousie, traita les lépreux pendant seize mois, et prétendit en avoir guéri dix suivant le rapport qu'il en fit lui même. "T. Goutheau, Chs. Comeau, "T. Brideau, A. Benoit, L. Sonier, Ed. Vienneau, Mme. "A. Sonier, M. Sonier, Mme. Ferguson, Mélina Lavoie. "The entire of the above cases are now quite well, and "the treatment I adopted was entirely for syphilitic disease, thus establishing without any doubt the truth of "the nature of the disease." (Extract from LaBillois' Report, febr. 12th 1850).

"Cependant on voit dans le rapport du secrétaire du Bureau de santé, l'Honorable James Davison, que tous les malades susmentionnés revinrent à l'hôpital après quelque temps et y moururent à l'exception de trois dont deux moururent dans leurs propres maisons ; le troisième vit encore et voici ce qu'en dit le Dr. Gordon, de Bathurst : "The "disease is making slow progress, but is still going on to "a fatal termination."

Le Dr. Nicolson entreprit le traitement des lépreux en l'année 1860 ou 1861, et au moyens de bains à la vapeur, et d'un traitement qu'il n'a pas fait connaître, parvint à leur procurer un grand soulagement ; plusieurs se voyaient sur le point de guérir, quand malheureusement ce médecin abandonna ses patients, à leur grand regret, et mourut trois ans après. Le mal reprit le dessus et depuis lors aucun n'a éprouvé de mieux.

"A notre arrivée à Tracadie, dit la Religieuse, nous trouvâmes vingt malades dans l'hôpital et depuis nous en avons admis trois. Ces bonnes gens fermement persuadés que les sœurs allaient les guérir, demandèrent des remèdes et ne furent satisfaits que quand nous leur en eûmes donnés.

“ D'abord j'en ai choisi trois, qui n'avaient jamais pris de remèdes, les seuls chez qui il y eut contraction des extrémités. Le premier, âgé de 22 ans, est à l'hôpital depuis quatre ans, et n'avait pour tout mal que la contraction et l'insensibilité des extrémités et une enflure à un pied. Le second, âgé de quinze ans, est à l'hôpital depuis deux ans ; il n'avait que la contraction des mains et une enflure au gros doigt du pied gauche ; cet enfant est très-délicat et éprouvait de temps en temps des douleurs dans l'estomac. Le troisième est âgé de onze ans, malade depuis deux ans ; il n'éprouvait que la contraction des mains et des taches sur tout le corps, quelques-unes rougeâtres, les autres blanches comme de la farine, avec insensibilité sur toutes ces taches.

“ J'ai donné à ces trois malades les remèdes de M. Fowle (1), à la dose prescrite. Le premier et le second n'éprouvent d'autre changement depuis qu'ils prennent ce remède qu'une certaine vigueur qu'ils n'avaient pas auparavant. Quant au troisième, la sensibilité des muscles est revenue, mais les taches sont les mêmes. Ceci paraît extraordinaire, car tous disent qu'ils n'ont jamais vu une partie insensible revenir à sa sensibilité naturelle.

“ J'ai donné le même remède à un autre, âgé de vingt-deux ans, malade depuis huit ans ; c'était à notre arrivée un des plus malades ayant le nez tombé, les lèvres d'une grosseur démesurée, les mains enflées et ressemblant plus à des pattes d'ours qu'à des mains d'hommes ; de plus salivation abondante et impossibilité d'avaler. Depuis qu'il prend le susdit remède, la salivation est arrêtée, il avale facilement, il a pu communier le 23 janvier, ce qu'il n'avait pas pu faire depuis quatre ans ; ses lèvres sont maintenant à leur grosseur naturelle, il éprouve une vigueur telle qu'il n'en a pas ressentie depuis plusieurs années. Mais il éprouve des douleurs plus fortes qu'avant dans les jambes et de temps en temps dans les bras.

“ J'ai encore donné le *Fowle's cure* à tous ceux des malades qui n'avaient jamais pris des remèdes et tous trouvent

(1) *Fowle's Humor Cure*, remède américain patenté, qui a été procuré aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, par M. Gray, pharmacien. Ce M. Fowle, inventeur de cette préparation nouvelle, réside à Boston.

un petit mieux ; dans les uns la couleur de la peau est plus naturelle, dans les autres l'enflure de la figure ou des mains est diminuée. Ce remède, tout en leur causant certaines douleurs dans les membres, paraît leur donner une force, une vigueur qu'ils n'avaient pas ; et tous se trouvent mieux de la bouche et de la gorge. Car, soit dit en passant, cette maladie a beaucoup de ressemblance avec la *syphtilis*. Aussi ont-ils tous la gorge, la langue et tout l'intérieur de la bouche ulcéré ; tous ont la voix tellement éteinte qu'on a peine à les entendre parler ; ils toussent beaucoup et crachent presque continuellement.

“ Quelque temps après notre arrivée, il se présenta un lépreux, malade depuis six ans, demandant à être admis dans l'hôpital. Il fut reçu. Ce pauvre homme était couvert de plaies et toutes les nuits il éprouvait une transpiration abondante et froide. Après quelques jours de repos, je lui donnai la *liqueur arsenicale*, de cinq gouttes à la prise. Il continua depuis la même chose. La transpiration a disparu, toutes ses plaies sont guéries, à l'exception d'une au pied ; ses lèvres sont encore un peu malades ; mais il est fort et vigoureux, les taches rougeâtres qu'il avait sur les jambes disparaissent peu à peu.

“ Deux autres, aussi nouvellement entrés à l'hôpital, ont pris la *liqueur arsenicale*, et ils se trouvent soulagés.

“ Soupçonnant toujours que l'origine de cette maladie remontait à une autre source, et surtout d'après le sentiment du Dr. LaBillois, j'ai donné le *bi-chlorure de mercure*, à la dose d'un trente-deuxième de grain, à celui qui me paraît le plus mauvais cas ; je n'ai encore pu en voir les effets, car il n'y a pas assez longtemps qu'il en prend.

“ Les changements ne sont pas sensibles, mais ils sont certains. Du reste, nous attendons de Dieu seul le succès que nous espérons.”

Je manque de statistiques sur le nombre de victimes que la lèpre a faites à Tracadie et aux environs. Je trouve cependant dans une lettre de M. Gauvreau en date du 30 novembre 1859, que 60 personnes étaient tombées victimes du fléau, dans les quinze années précédant cette époque ;

et que 25 autres malheureux de tout âge et de tout sexe étaient alors au Lazaret, s'attendant d'un jour à l'autre, à se réunir aux pauvres infortunés qui les avaient précédés dans la tombe. En 1862, le gouverneur Gordon dit avoir vu 23 malades à l'hôpital, et les sœurs de l'Hôtel Dieu en ont trouvé vingt à leur arrivée à Tracadie et en ont depuis admis trois. *La fille aînée de la mort* ne semble donc pas abandonner son empire sur cette malheureuse localité. Encore, si la maladie pouvait y borner ses ravages : après l'avoir localisé dans ce lieu unique, peut être que de bons soins, un traitement régulier, suivi et conforme aux préceptes avancés de l'art, une grande prudence, des précautions incessantes et une hygiène plus intelligente parviendrait à faire disparaître ce fléau de la terre d'Amérique. C'est là où doivent se borner les efforts des Religieuses et de ceux qui les assistent. Espérons qu'ils réussiront, car nous y sommes intéressés. La chose est loin d'être certaine, cependant, comme le fait voir M. l'abbé Gauvreau.

“ Un, ou deux, ou trois de ces infortunés, dit-il, se sentent atteints de ce mal, et ne pouvant se familiariser avec la pensée d'être écroués dans le Lazaret, ils font complot de sortir de cet endroit. Ils s'embarquent à Miramichi à bord du steamer pour débarquer à la Rivière-du-Loup, à Kamouraska, ou peut-être à Québec, ou à Montréal. Il n'ont aucun ulcère visible, ni aucuns symptômes extérieurs qui puissent donner lieu au moindre soupçon. Ils s'en prévalent, et une fois à terre, ils s'engagent pour un ou deux mois dans différentes maisons. Ils taisent leur mal, n'en disent mot, pas même au médecin du lieu. Ils mangent avec la famille de leurs maîtres et, malgré toutes leurs précautions, ils transmettent leurs mal à leurs maîtres, ou à leurs enfants, et quand ils ont lieu de soupçonner qu'ils commencent à devenir suspects, ils se retirent de cette maison, et vont chercher fortune dans une paroisse plus éloignée, ou même dans une des villes du Canada.

“ Le cas est arrivé à ma connaissance, continue M. Gauvreau. Un jeune homme sous l'influence de ce mal, ne pouvant se soumettre aux règlements restrictifs du Lazaret, abandonna son endroit natal et se rendit à Boston, où il

s'engagea à bord d'un bâtiment allant en pêche, dans l'espérance que les médicaments dont il fit provision avant d'aller à bord, et l'air salubre de la mer, lui procureraient quelque palliatif au mal qui le dévorait. Mais non ; il lui fallut revenir et entrer dans l'hôpital à Boston, où il fut traité avec tous les soins possibles par des médecins du Collège Médical de Cambridge, et malgré tous les efforts de ces messieurs, il y est mort, loin de ses parents et de ses amis, au milieu des étrangers. Avant d'être admis dans l'hôpital n'aurait-il pas transmis à ses compagnons de bord, ou aux autres malades, le virus vénéneux de la lèpre."

Espérons cependant que le traitement régulier qui sera maintenant donné aux lépreux parviendra d'abord à localiser la maladie à l'endroit où elle existe aujourd'hui, et réussira enfin à faire disparaître de la terre d'Amérique cet horrible fléau. Ce sera une victoire dont tout l'honneur appartiendra à des religieuses canadiennes, et la population affligée de Tracadie, de même que celle de tout le pays, leur en devra une éternelle reconnaissance.

Après un exemple semblable de charité et de dévouement, laissons crier ces esprits étroits qui déprécient nos institutions monastiques. Plaignons-les, car la lumière leur manque, et ils n'ont pas encore commencé à comprendre ce que l'Eglise a de plus beau après l'amour de Dieu, savoir l'amour du prochain.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

CHINE.

Kiang-si. — Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, des “ queues coupées ” et du rôle important qu’elles ont joué dans les massacres du Ning-ko-fou. Mgr Bray, de la Congrégation de Saint-Lazare, vicaire apostolique du Kiang-si, écrivait à ce propos de Kieou-kiang, le 10 décembre 1876 :

“ Nous venons de passer quelques mois au milieu de grandes angoisses : “ Une main invisible, disait-on, coupe la queue à beaucoup de Chinois, et cette opération les condamne à une mort prochaine. ” De là, des menées sinistres contre les chrétiens, sur qui l’on voulait rejeter l’odieux de ces vols ; de là, des processions diaboliques pour conjurer les esprits malfaisants. On ne craignit pas d’afficher sur les murs de Ou-tcheng que, le 15 de la 8e lune, la foule se ruerait sur notre église et la livrerait aux flammes. Des menaces plus terribles encore furent faites contre nos établissements de Fou-tcheou ; on tira même un coup de fusil à travers la fenêtre de la chambre de M. Anot, qui, heureusement, ne fut pas atteint. Nous devons cependant reconnaître que les mandarins, en cette circonstance, se sont généralement montrés bienveillants à notre égard. Le Préfet de Fou-tcheou nous a énergiquement défendus contre la populace ; et, sans son intervention, il est à peu près certain que nos deux établissements auraient été détruits ou incendiés

“ De plus, à ma demande, le tao-tai de Kieou-kiang a obtenu du gouverneur du Kiang-si qu’il donnât l’ordre d’adresser une proclamation à toute la province, par laquelle les chrétiens seraient justifiés des calomnies dont on les chargeait. Je vous transmets la traduction du placard qui a été affiché à Chou-tcheou-fou. Il est, comme vous le verrez, conçu en très-bons termes. ”

Proclamation du sous-préfet de Kao-ngan en faveur des chrétiens calomniés.

Moi, Kao, devant être promu à un mandarinat de deuxième ordre, mandarin de troisième ordre à Tai-ko, chargé d’affaires à Kao-ngan,

après avoir eu mon nom présenté dix fois à l'empereur, et avoir obtenu le cinquième degré des dignités, je fais la présente proclamation.

Le 30e jour de la 7e lune de la présente année, j'ai reçu et lu avec respect une lettre du préfet de Wang, qui en avait pareillement reçu une du nié-tai Tchcou, lequel en avait lu une du tao-tai de Kieou-kiang conçue en ces termes :

“Le 10e jour de la 7e lune, Mgr Bray, chef de la religion du maître du Ciel au Kiang-si, a reçu du bourg de Ou-tcheng un écrit non signé et publié dans l'endroit, dans lequel écrit on calomnie les chrétiens et on les accuse d'être superstitieux et rebelles, comme aussi de “couper les queues.” Il est à craindre que, en répandant de tels bruits et de telles faussetés, on ne provoque des troubles, etc.”

C'est pourquoi j'ai reçu des supérieurs cités plus haut l'ordre d'examiner attentivement quels hommes sèment de pareils bruits, et de faire une proclamation pour empêcher qu'ils ne se répandent davantage.

Aussi, considérant que les chrétiens, loin d'être superstitieux, pratiquent une religion qui est sainte et qui est propagée avec honneur dans tous les royaumes du monde; considérant que le traité franco-chinois l'autorise dans tout notre empire, et que, depuis longtemps, la paix a été conclue entre les deux royaumes, moyennant des conditions qui ont été observées de part et d'autre, comment pourrait-on souffrir que des sots et des insensés répandent des bruits capables de jeter le trouble partout? Ce serait une chose odieuse et détestable de le permettre.

En conséquence, j'avertis tous ceux qui sont soumis à ma juridiction, soldats et autres, quels qu'ils soient, d'avoir à chercher et à saisir ces gens qui “coupent les queues,” hommes rebelles et endiablés qui n'ont rien de commun avec les chrétiens. Et qu'on ne s'y méprenne pas : il n'est pas permis ici de soupçonner les chrétiens ni de concevoir de la haine contre eux, à cause des “queues coupées.”

Même si quelqu'un, soumis à ma juridiction, ose, pour cacher sa méchanceté et ses idées superstitieuses, se déclarer faussement membre de l'Eglise chrétienne, et qu'il soit saisi et convaincu de son hypocrisie, il sera puni plus sévèrement selon la gravité de sa malice, afin que, par ce moyen, on conserve la paix entre le simple peuple et les chrétiens.

Telle est la proclamation que je fais; que chacun la comprenne bien et se conforme à tout ce qu'elle contient.

Elle sera affichée à la porte du midi et à celle du nord.

Fait et publié le 3e jour de la 8e lune de l'empereur (20 septembre 1876).

Su-tchuen oriental.— Dans une lettre, datée de Kien-kiang, 2 janvier 1877, M. Pons, de la Société des Missions-Etrangères de Paris, donne quelques détails complémentaires

sur les massacres qui, l'année dernière, ont désolé le Sutchuen oriental, et annonce la fin de la persécution.

“..... De Kiang-pée, où elle avait pris naissance, la persécution s'étendit dans les districts voisins. Un immense département, celui du Fou-tchéou, a été le théâtre d'atrocités épouvantables. L'église, achevée depuis deux mois, n'est aujourd'hui qu'un monceau de ruines. Les chrétiens, chassés de leurs maisons livrées aux flammes, ont abandonné leurs champs et se sont réfugiés dans les contrées environnantes. Un grand nombre d'entre eux sont à Tchong-kin, auprès de Mgr Desflèches, qui tâche de les secourir proportionnellement à ses modiques ressources. On peut aisément s'imaginer la misère de ces milliers de chrétiens, sans moyens d'existence et sans amis, loin de leurs maisons brûlées et de leurs champs dévastés. Dans mon récent voyage à Pen choui, j'ai vu deux prêtres chinois, originaires du pays de Fou-tchéou. Leurs familles sont dispersées, leurs maisons détruites. L'un d'eux ne sait pas encore où se sont réfugiés ses frères et ses sœurs.

“ Les mandarins, effrayés de tant d'excès, ont enfin donné des ordres sévères pour arrêter les déprédations et les massacres. Le courrier qui m'arrive annonce que la tranquillité renaît de partout. Après dix mois de troubles, il est temps que la paix nous soit rendue.”

PROCESSION DU SAINT-SACREMENT AU MILIEU DES MUSULMANS.

INFLUENCE DE LA DIVINE EUCHARISTIE CONTRE LE CHOLÉRA.

LETTRE DU P. PORTELLI AU P. DUCAT, S. J.

Dikfaïa, le 25 janvier 1876.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le P. Sacconi, à son retour du Beyrouth, m'a dit que vous désiriez avoir le récit de la procession qui a eu lieu au mois d'août dernier, dans un village des environs de Homs, dont le nom m'échappe en ce moment. Sur ce fait extraordinaire, voici ce que m'ont raconté des personnes dignes de foi :

Pendant que le choléra sévissait à Damas, durant les mois de juin et de juillet de l'année dernière, les chrétiens épouvantés des progrès du fléau, abandonnèrent la ville et se réfugièrent en foule dans le Mont Liban. Zahlé, que vous connaissez, ouvrit ses portes aux fuyards qui s'y rendirent en grand nombre. Tous les jours de nouvelles caravanes de Damasquins arrivaient à Zahlé. Parmi les derniers venus, quelques-uns apportèrent avec eux le choléra et ne tardèrent pas à succomber au mal au milieu de Zahlé même. Mgr. Ambroise Abdo, évêque grec catholique de Zahlé, voyant le danger, voulut imiter ses prédécesseurs, qui dans des circonstances pareilles, obtinrent de Dieu que la ville fût délivrée de cette épidémie en portant en procession le Très-Saint Sacrement et les statues de la Sainte-Vierge et de saint Joseph. Au jour indiqué par Monseigneur, tous les habitants de Zahlé se rendirent à la Cathédrale, un cierge à la main gauche et le chapelet à la main droite. Lorsque l'évêque parut sur le seuil de l'église, tout le monde se prosterna le front dans la poussière, devant le Très-Saint Sacrement porté par Sa Grandeur. Le clergé chantait des hymnes et le peuple récitait le chapelet. On fit ainsi le tour de la ville.

Le bon Dieu permit que ces jours-là se trouvât à Zahlé un riche musulman, chef d'un village des environs de

Homs. Cet homme a donc pu être témoin de ce spectacle de piété chrétienne ; il a pu voir de ses propres yeux cette foi vive que nos bons Libanais conservent encore. Il a pu remarquer plusieurs de ses amis, aussi puissants et plus riches que lui, marcher avec la foule des pauvres, sans aucune distinction ; il a pu entendre des milliers de voix demandant à Notre-Seigneur pardon et miséricorde, avec une confiance illimitée. Enfin toute cette manifestation si touchante ne manqua pas de produire en lui quelque heureuse impression. Mais en bon musulman qu'il était, il crut devoir se moquer de tout ce qui avait fait l'objet de son admiration. En apprenant que le choléra avait éclaté dans quelques villages de la plaine de Baalbek, aux environs de Zahlé, il se hâta de terminer ses affaires et de partir pour son village qu'il regardait comme inaccessible à l'invasion du terrible fléau, à cause de sa position solitaire dans l'immense plaine de Homs. A son arrivée, tous les musulmans de l'endroit, suivant l'usage du pays, se firent un devoir de le visiter et de lui demander des nouvelles de son voyage. La matière ne lui manquait pas : la foi et la piété de nos braves Zahléotes lui fournirent de quoi égayer ses co-religionnaires. Mais cette gaieté ne dura pas longtemps. Dix jours après, le fléau apparaît menaçant, et fait même plusieurs victimes parmi les musulmans. Les quelques familles chrétiennes qui habitaient ce même village prennent la fuite, à l'exception d'un vieillard qui ne pouvant pas supporter les fatigues du voyage demeura dans sa maison avec quelques membres de sa famille. Notre chef naguère si railleur, maintenant effrayé des ravages du choléra, se rappela la procession de Zahlé ; d'ailleurs des lettres de ses amis lui apprennent qu'à Zahlé tout le monde se porte bien, tandis que dans son village le mal sévit chaque jour davantage. Le musulman n'hésite plus ; il court chez le curé grec-catholique, qui était resté fidèle à son poste à cause du vieillard chrétien et de sa famille. Il lui décrit l'admirable procession dont il avait eu le bonheur d'être témoin à Zahlé. En même temps il tire de sa poche des lettres dernièrement arrivées : "Voilà, ajoute-t-il, la grâce signalée que les Zahléotes ont obtenue de votre Christ. Ils ont été entiè-

“ rement délivrés du fléau. Nous pouvons donc obtenir les mêmes résultats.” Le brave curé, étonné d’un pareil langage dans la bouche d’un musulman lui répond : “ Mais, mon cher Monsieur, vous ne faites pas attention à une chose : Zahlé est un village entièrement chrétien, où l’on peut exercer en toute liberté le culte catholique avec le respect et la piété convenables, tandis que dans un village tout musulman comme celui-ci, je ne pourrais pas paraître dans les rues, portant le Très-Saint Sacrement, sans exposer Notre-Seigneur Jésus-Christ aux outrages de vos co-religioneux, et par conséquent sans attirer sur nous ses justes châtimens.”—Le musulman prenant alors un air sérieux : “Quant à cela, dit-il, je m’en charge ; je suis chef des musulmans, je vous donne ma parole que pendant tout le temps de la procession pas un ne bougera et ne soufflera mot, soyez-en sûr.” Le bon curé avait obtenu déjà quelque chose, mais cela ne lui suffisait pas.—“Je crois, Monsieur, répondit-il, tout ce que vous me dites ; cependant pour que Notre-Seigneur nous accorde la grâce désirée, ce n’est pas assez de ne point l’outrager ; il faut aussi faire quelque chose en son honneur : “ Dites, M. le Curé, reprit le musulman, que faut-il que nous fassions ? ” “ D’abord toutes les rues par où passera la procession doivent être bien balayées et nettoyées ; ensuite le jour de la procession tous les musulmans se rendront devant la porte de mon église, tenant à la main un cierge qu’ils allumeront pour accompagner le Très Saint Sacrement. Enfin, il faut qu’ils aient tous la foi que Notre-Seigneur Jésus-Christ peut et veut bien nous délivrer du choléra. Si vous promettez ces trois choses, la procession aura lieu.”—Le chef enchanté lui répondit : “Tout ce que vous demandez sera accompli à la lettre ; dans deux jours, après votre messe, vous verrez tous les musulmans à la porte de votre église pour assister à la procession.”—En effet, le lendemain dès le matin, hommes, femmes, enfants sortirent de leurs maisons qui avec des balais, qui avec des pelles, qui avec des corbeilles, se mirent tous à l’œuvre ; le soir toutes les rues du village étaient parfaitement propres. Le deuxième jour tout le monde était réuni devant l’église : on alluma les cierges, et lorsque le curé parut portant le

Saint-Sacrement, tous les musulmans se mirent en marche le chef derrière eux. Après lui venait le curé accompagné de quelques membres de la famille catholique qui était restée dans le village. La procession traversa les principales rues, puis elle sortit et fit le tour du village. Lorsqu'elle rentra pour se rendre à l'église, elle passa dans une rue où se trouvait la maison du *Khatib* (prêtre musulman.) Celui-ci se place devant sa porte, et au moment où la procession défilait, il murmure quelques paroles de reproche. Le chef les entend et dit à ses musulmans : — " Ne faites pas attention à ce qu'il dit ; celui-là n'a pas la foi, et Jésus-Christ ne le délivrera pas du choléra. " — La procession continuant sa marche, arrive à l'église ; le curé bénit tout le village avec le Très-Saint Sacrement, et chacun se retira plein d'espérances. Le reste de cette journée s'écoule sans aucun décès. Vers le coucher du soleil, le *Khatib* est atteint par le fléau et il expire quelques instants avant minuit. Le second jour point de nouvelle victime ; les malades eux-mêmes se lèvent ; au bout de quatre ou cinq jours, tout le monde se porte bien, le village était sauvé. Voilà le fait que le curé même du village a raconté au curé de Zahlé, son frère, de qui je le tiens moi-même. Je sais que quelques savants de l'Europe attribueront ce phénomène à la propreté qu'on a mise dans les rues, ou à d'autres causes naturelles. Les musulmans y ont reconnu la puissance de Jésus-Christ. Mais vous me direz peut-être : et ces mêmes musulmans n'ont-ils pas alors embrassé la religion catholique ? Il n'y a, je crois, qu'une seule réponse à faire à votre question : dans les desseins de la divine providence l'heure de la conversion des musulmans n'a pas encore sonné.

Je suis, en union de vos Saints Sacrifices,

Votre serviteur en Jésus-Christ.

PORTELLI, s. j.